

Insee Conjoncture

Pays de la Loire



N° 25
Juin 2019

Bilan économique 2018

Une croissance solide dans les Pays de la Loire malgré le ralentissement national

Les différentes analyses de ce bilan économique 2018 ont été réalisées par l'Insee des Pays de la Loire, la Banque de France et des services de l'État en région : Direccte, Douane, Draaf, Dreal des Pays de la Loire.



Banque de France



Directe Pays de la Loire
Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi



Drddi Pays de la Loire
Direction régionale des Douanes et
Droits indirects



Draaf Pays de la Loire
Direction régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt



Dreal Pays de la Loire
Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2019. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2018 / T4 2017) pour les autres évolutions du bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du bilan économique régional.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Le champ d'étude par défaut est la France entière, sauf indication contraire.

Signes conventionnels utilisés

- ... résultat non disponible
- /// absence de résultat due à la nature des choses
- e estimation
- p résultat provisoire
- r résultat révisé par rapport à l'édition précédente
- n.s. résultat non significatif
- € euro
- M million
- Md milliard

Avant-propos

Cette année encore, le contenu du *Bilan économique des Pays de la Loire* est mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux acteurs locaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun d'indicateurs.

Ce bilan économique retrace les faits et les tendances de l'année écoulée en s'appuyant sur des données consolidées. La situation économique des Pays de la Loire en 2018 est exposée à travers dix chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale et départementale, complétés d'un cadrage consacré à la conjoncture nationale. Au regard des différents indicateurs, la région reste dynamique dans un contexte de ralentissement de l'économie nationale.

Coordonné par l'Insee, le *Bilan économique 2018 des Pays de la Loire* est réalisé avec la Banque de France, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dreccre), la Douane, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Que chacun soit ici chaleureusement remercié pour sa participation à cette publication.

Le Directeur régional
de l'Insee des Pays de la Loire

Pascal Seguin

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale	6
Croissance solide malgré le ralentissement national	
Contexte national	7
L'économie française en ralentissement	
Emploi	8
La création d'emploi régionale portée par l'industrie et le tertiaire marchand	
Chômage et politiques d'emploi	10
Baisse du chômage et de la demande d'emploi	
Démographie d'entreprises	12
Les créations d'entreprises à un niveau record	
Commerce extérieur	14
Diminution du déficit commercial, suite à la forte hausse des exportations	
Crédits	16
Accélération des encours de crédits en 2018	
Construction	18
L'activité reste forte malgré la décrue	
Tourisme	20
Une fréquentation touristique toujours en hausse	
Transports	22
La hausse des flux de marchandises et de voyageurs est plus forte qu'au niveau national	
Agriculture	24
De meilleurs prix à la production, sauf en viande porcine	
Définitions	26

Synthèse régionale

Croissance solide malgré le ralentissement national

Isabelle Delhomme, Insee

Activité et emploi ralentissent mais restent dynamiques

En 2018, la croissance française ralentit en volume : + 1,7 % après + 2,3 % en 2017. Le repli de la consommation des ménages en fin d'année et la baisse des investissements, des ménages comme des entreprises, pèsent sur la croissance. En revanche, malgré le contexte international en demi-teinte, les exportations françaises ont tout de même décollé grâce aux livraisons aéronautiques et maritimes.

L'emploi salarié progresse dans les Pays de la Loire (+ 0,9 %), davantage qu'au niveau national (+ 0,6 %). Toutefois, il ralentit après deux années très dynamiques. En 2018, la région crée 12 400 emplois salariés, contre 31 000 en 2017.

En 2018, 26 700 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire, atteignant ainsi un nouveau record. La hausse est principalement due à l'essor des immatriculations de micro-entrepreneurs. Les créations d'entreprises individuelles classiques restent dynamiques, celles des sociétés sont en hausse.

Avec une année record pour les échanges commerciaux de la région, le déficit de la balance commerciale se réduit, en raison notamment du dynamisme de la construction navale et de l'industrie aéronautique.

L'industrie, moteur de la création d'emploi

Avec une augmentation des chiffres d'affaires et des exportations, l'industrie conforte son rôle moteur dans l'économie des Pays de la Loire. En 2018, 10 « territoires d'industrie » ont été identifiés dans la région afin de développer ou renforcer leurs projets d'activités industrielles. Hors intérim, l'emploi salarié industriel progresse de 1,6 %, poursuivant son dynamisme de 2017. En France, il augmente légèrement (+ 0,3 %), après s'être stabilisé en 2017. Tiré par la construction navale, l'emploi progresse plus fortement dans la fabrication de matériels de transport. La situation est également favorable dans le secteur des biens d'équipements où les exportations et l'emploi sont en hausse. L'emploi dans la fabrication d'autres produits industriels poursuit sa progression. En

revanche, dans les industries agroalimentaires, l'emploi se stabilise (+ 0,3 %) après deux années en forte progression (+ 2,0 % en 2017 et + 1,1 % en 2016).

En 2018, activité et emploi progressent dans la construction. Toutefois, après deux années exceptionnelles et bien qu'à un niveau élevé, les ventes d'appartements neufs baissent et les mises en chantier se stabilisent.

Le tertiaire marchand reste bien orienté malgré l'intérim en berne

En 2018, l'emploi dans le tertiaire marchand ralentit, marqué par la baisse de l'emploi intérimaire (- 5,8 %). Ses effectifs augmentent de 1,1 % sur un an, et de 0,9 % en France. Hors intérim, l'emploi du tertiaire marchand augmente de 1,9 %, plus fortement qu'en France (+ 1,2 %). L'information et la communication, les transports et les services aux entreprises sont les secteurs les plus dynamiques. L'emploi y connaît les plus fortes augmentations.

Soutenue par les moteurs économiques et démographiques des Pays de la Loire, l'activité des transports demeure très dynamique. Ainsi, la croissance de l'emploi salarié dans le secteur des transports retrouve son rythme de 2016, après une année 2017 au ralenti. Les ventes de véhicules neufs augmentent fortement. Le transport aérien à bas coût continue de tirer la croissance du trafic de l'aéroport de Nantes ; il représente 57 % du trafic. Le port de Nantes Saint-Nazaire conforte sa croissance de 2017, tout comme le transport routier de marchandises.

Dans le commerce, l'emploi poursuit sa progression de 2017 malgré une consommation des ménages moins dynamique qu'en 2017. Avec une augmentation de 1,1 % de l'emploi dans l'hébergement et la restauration, le secteur est dynamique. La fréquentation des campings et des hôtels progresse ; la clientèle ne résidant pas en France augmente encore sa présence, poursuivant la tendance de 2017.

Des marchés contrastés pour l'agriculture

En 2018, le manque de luminosité et la pluviométrie importante du 1^{er} semestre puis la canicule estivale, affectent les récoltes de

légumes. Pour les grandes cultures, l'excès d'eau du début d'année engendre des rendements décevants ou proches de la moyenne quinquennale. Pour la viticulture, après deux années marquées par le gel, les rendements se redressent et permettent de reconstituer les stocks. Le marché des bovins est contrasté et celui du porc connaît des tensions liées à l'abondance de l'offre européenne. La collecte en lait conventionnel est en léger repli ; celle en lait biologique progresse. Avec une consommation des ménages soutenue, notamment en œufs biologiques et de plein air, le marché de l'œuf reste porteur.

Accélération des encours de crédits

Avec une progression de 5,9 milliards d'euros entre fin 2017 et fin 2018, les encours de crédit distribués à la clientèle non financière des Pays de la Loire atteignent 107,7 milliards d'euros. La région se maintient ainsi au 8^e rang des régions françaises. Les crédits immobiliers, principal segment en volume, augmentent de 5,8 %. Les crédits à l'équipement et de trésorerie connaissent les plus fortes progressions.

Baisse du chômage et de la demande d'emploi

Après une nette baisse en 2017, le taux de chômage recule de nouveau en 2018 dans les Pays de la Loire. Il s'établit à 7,2 %, niveau le plus bas depuis la crise de 2008. Fin 2018, les Pays de la Loire affichent le plus faible taux des régions françaises à côté de la Bretagne. La baisse est légèrement plus faible qu'en France, le taux national s'établissant à 8,8 % de la population active.

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) est à l'image de 2017 (- 0,9 %). Avec les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C), la région compte 317 900 demandeurs d'emploi fin 2018, soit une baisse de 0,4 %. Toutefois, la situation des demandeurs d'emploi est contrastée. Le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et de demandeurs femmes augmentent du fait d'une hausse des demandeurs exerçant une activité réduite. ■

Contexte national

L'économie française en ralentissement

Bruno Patier, Insee

L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+ 1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante.

Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'essouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attente lié au Brexit.

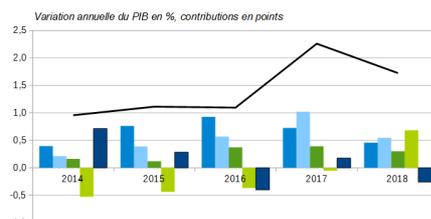
L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (+ 2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %, *figure 1*). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,7 point), plus forte contribution depuis 2012. En effet les importations ralentissent davantage (+ 1,2 % après + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %).

Les entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour - 0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 point en 2017), et la demande intérieure hors stock est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

1 Les ralentissements de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB

■ Consommation privée (points) ■ Solde du commerce extérieur (points)
■ Investissement privé (points) ■ Variations de stocks (points)
■ Demande publique (points) ■ Croissance du PIB (%)



Champ : France

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

L'investissement des entreprises décelère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après + 4,7 % en 2017) dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis 10 ans (85,1 %).

Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après + 343 000 fin 2017 (dont + 150 000 sur le champ salarié marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre 9,1 % de la population active française, après 9,4 % en 2017 et 10,0 % en 2016 (respectivement 8,8 % au 4^e trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

Le pouvoir d'achat ralentit légèrement du fait de l'inflation

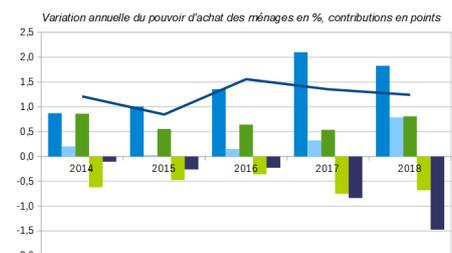
En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages : + 1,2 % après + 1,4 % en 2017 (*figure 2*). Le ralentissement de la masse salariale provenant de celui de l'emploi joue également dans le même sens.

En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat est atténué par l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux.

En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (bascule CSG-cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment). ■

2 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat

■ Revenus d'activité ■ Revenus nets du patrimoine
■ Prestations sociales ■ Prélèvements obligatoires
■ Prix de la consommation ■ Pouvoir d'achat des ménages (%)



Champ : France

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Emploi

La création d'emploi régionale portée par l'industrie et le tertiaire marchand

En 2018, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié total progresse de 0,9 %, un peu plus qu'en France (+ 0,6 %). L'emploi continue sa progression mais ralentit par rapport aux deux dernières années puisqu'il avait augmenté de 2,2 % en 2017 et de 1,5 % en 2016. Il augmente dans tous les secteurs marchands : plus fortement dans l'industrie et le tertiaire marchand hors intérim, un peu moins dans la construction. Dans le tertiaire non marchand, l'emploi est stable.

Delphine Legendre, Insee

En 2018, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié total augmente de 0,9 % et atteint 1,4 million d'emplois en fin d'année. L'emploi continue sa progression au même rythme que les cinq années précédentes (+ 1,0 % d'augmentation annuelle moyenne entre 2012 et 2017) mais ralentit par rapport aux deux dernières années : + 2,2 % en 2017 et + 1,5 % en 2016. En 2018, la croissance de l'emploi, dans la région, est de nouveau plus forte qu'au niveau national (+ 0,6 %) (*figure 1*). L'emploi augmente tout au long de l'année : + 0,3 % au 1^{er} trimestre, + 0,1 % au 2^e trimestre et + 0,2 % aux 3^e et 4^e trimestres.

La croissance de l'emploi est principalement portée par la Loire-Atlantique (+ 1,8 %). L'emploi augmente dans une moindre mesure en Vendée (+ 0,7 %) et en Maine-et-Loire (+ 0,5 %). Dans la Sarthe et en Mayenne, il baisse de 0,4 % (*figure 2*).

Le dynamisme de l'emploi régional porté par le secteur industriel

L'emploi industriel régional augmente de 1,6 %, plus qu'au niveau national (+ 0,3 %). Il augmente dans tous les départements : de + 2,5 % en Loire-Atlantique à + 0,4 % en Mayenne. L'emploi progresse dans tous les secteurs industriels. Il augmente fortement dans la

fabrication des matériels de transport (+ 3,7 %), des biens d'équipements (+ 3,2 %) et dans les autres branches industrielles (+ 1,3 %), alors que l'emploi dans ces secteurs stagne au niveau national (entre + 0,1 % et + 0,2 %). Dans l'industrie agroalimentaire et le secteur de l'énergie, l'eau, les déchets, la cokéfaction et le raffinage, l'emploi régional augmente dans les mêmes proportions qu'au niveau national (+ 0,3 % et + 0,9 % dans les Pays de la Loire et + 0,4 % et + 0,9 % en France).

L'emploi dans le tertiaire marchand ralenti par la chute de l'intérim

L'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmente de 1,9 % en 2018, plus fortement qu'en France (+ 1,2 %). Il stagne en Mayenne et progresse dans les autres départements (de + 2,9 % en Loire-Atlantique à + 0,6 % dans la Sarthe). Dans la région, l'emploi augmente fortement dans l'information et la communication (+ 7,1 %), les transports (+ 2,8 %), les services aux entreprises (+ 2,4 %), les services financiers (+ 1,9 %) et le commerce (+ 1,8 %). Dans ces secteurs hormis dans les services aux entreprises, la progression de l'emploi au niveau régional est plus forte qu'au niveau national. Dans l'hébergement et la restauration, la croissance de l'emploi est plus faible

qu'au niveau national : + 1,1 % dans la région contre + 1,8 % en France. Deux secteurs des services perdent des emplois au cours de l'année. Dans les services immobiliers, la chute est élevée : - 3,4 % d'emploi contre - 0,7 % en France. L'emploi dans le secteur des services aux ménages baisse dans une moindre mesure (- 0,9 % contre - 1,0 % en France).

Alors qu'il était en constante augmentation depuis 2014, l'intérim régional chute dans des proportions plus marquées qu'en France (- 5,8 % contre - 3,3 %) (*figure 3*). La chute est limitée en Loire-Atlantique (- 1,0 %), mais est beaucoup plus forte dans les autres départements : - 17,8 % en Mayenne, - 10,2 % dans la Sarthe, - 8,0 % en Vendée et - 4,8 % en Maine-et-Loire.

Comme en France, l'emploi dans le tertiaire non marchand stagne : + 0,1 % dans la région contre - 0,1 % en France.

Le secteur de la construction gagne encore des emplois en 2018 (*figure 4*) mais la progression ralentit dans la région (+ 0,8 % en 2018 contre + 1,3 % en 2017) et est moins forte qu'en France (+ 1,9 %). L'emploi dans la construction est toujours dynamique en Vendée (+ 2,6 %) et en Loire-Atlantique (+ 1,6 %). Il stagne en Mayenne (+ 0,2 %) et diminue en Maine-et-Loire (- 0,7 %) et dans la Sarthe (- 2,5 %). ■

Méthodologie

- Auparavant, les **estimations trimestrielles d'emploi**, publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand – hors agriculture et activités des particuliers employeurs – en France métropolitaine. Depuis 2018, le champ des estimations localisées est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.
- Les **estimations trimestrielles** régionales et départementales sont construites selon une méthodologie identique à celle employée au niveau national : les évolutions trimestrielles sont calculées à partir de données administratives, qui sont ensuite recalées pour chaque zone géographique sur les estimations annuelles au 31 décembre.
- La source principale des évolutions d'emploi provient de la statistique établie par les **Urssaf** à partir des déclarations des établissements versant des cotisations sociales. En ce qui concerne l'**emploi intérimaire**, l'indicateur est élaboré par la Dares (ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social), à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

1 Emploi salarié total par secteur d'activité

en %

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2018 T4 (en milliers)		Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2017/2012 ⁽¹⁾	
	Pays de la Loire	Pays de la Loire	France hors Mayotte	Pays de la Loire	France hors Mayotte	
Agriculture	27,7	0,3	1,9	0,4	1,0	
Industrie	251,7	1,6	0,3	0,0	-0,8	
Industrie agroalimentaire	61,9	0,3	0,4	0,9	0,4	
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	16,7	0,9	0,9	-0,6	-0,6	
Biens d'équipement	33,7	3,2	0,1	-0,4	-1,4	
Matériels de transport	29,0	3,7	0,1	0,7	-1,2	
Autres branches industrielles	110,5	1,3	0,2	-0,5	-1,1	
Construction	86,2	0,8	1,9	-1,9	-1,4	
Tertiaire marchand	652,0	1,1	0,9	2,1	1,3	
Commerce	181,0	1,8	0,6	0,6	0,4	
Transports	74,2	2,8	1,2	1,0	0,2	
Hébergement - restauration	47,1	1,1	1,8	2,2	1,7	
Information - communication	36,5	7,1	4,3	3,3	1,3	
Services financiers	46,9	1,9	0,4	1,1	0,5	
Services immobiliers	9,7	-3,4	-0,7	-0,1	0,4	
Services aux entreprises hors intérim	126,5	2,4	2,4	2,3	1,9	
Intérim	62,9	-5,8	-3,3	11,6	8,9	
Services aux ménages	67,4	-0,9	-1,0	0,0	-0,2	
Tertiaire non marchand	428,7	0,1	-0,1	0,8	0,6	
Total	1 446,4	0,9	0,6	1,0	0,6	

Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes. (1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité

en %

	2018 T4 (en milliers)	Glissement annuel ⁽¹⁾					Tertiaire non marchand	Total
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim		
Loire-Atlantique	590,3	ns	2,5	1,6	2,6	-1,0	0,2	1,8
Maine-et-Loire	298,7	ns	1,3	-0,7	0,6	-4,8	0,4	0,5
Mayenne	111,9	ns	0,4	0,2	-2,4	-17,8	1,2	-0,4
Sarthe	202,0	ns	1,4	-2,5	-0,7	-10,2	-0,6	-0,4
Vendée	243,5	ns	1,2	2,6	0,7	-8,0	-0,4	0,7
Pays de la Loire	1 446,4	0,3	1,6	0,8	1,1	-5,8	0,1	0,9

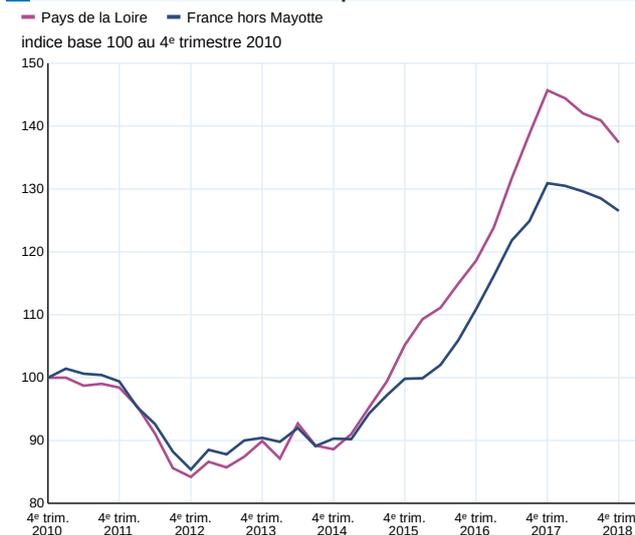
Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes. ns : non significatif.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

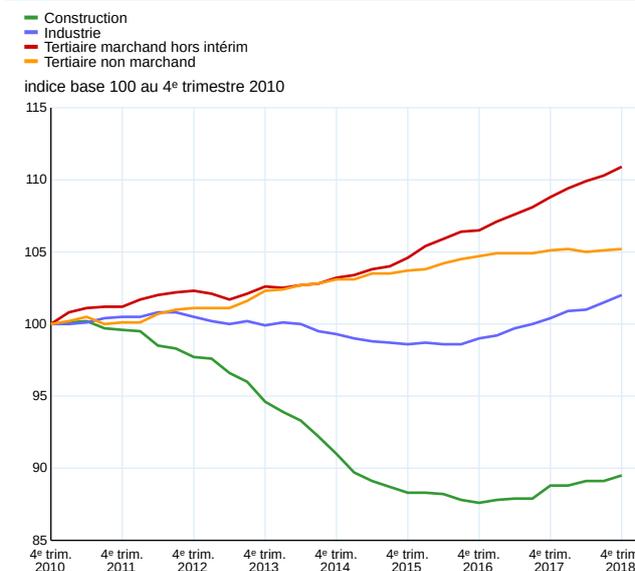
3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité dans les Pays de la Loire



Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Chômage et politiques d'emploi

Baisse du chômage et de la demande d'emploi

Alors que l'année 2017 s'est achevée sur une baisse du taux de chômage dans les Pays de la Loire, cette amélioration se poursuit en 2018. Avec un taux de chômage de 7,2 % fin 2018, les Pays de la Loire affichent le plus faible taux des régions françaises. Le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) baisse en 2018 après une année 2017 en hausse. Le recours à l'activité partielle diminue à nouveau. Le nombre d'entrées en apprentissage augmente dans les secteurs marchand et non marchand.

Éric Craipeau, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire

Taux de chômage en baisse

Après une nette baisse en 2017 (-1,1 point), le taux de chômage dans les Pays de la Loire recule encore très légèrement en 2018 (figure 1). Il s'établit à 7,2 % de la population active au 4^e trimestre 2018 (figure 2). Il s'agit du niveau le plus bas depuis le 4^e trimestre 2008. Fin 2018, les Pays de la Loire affichent le plus faible taux avec la Bretagne. Il est inférieur de 1,6 point au taux national (8,8 % au 4^e trimestre 2018). La baisse sur un an du taux de chômage régional (-0,1 point) est légèrement plus faible que celle de la France (-0,2 point).

Le taux de chômage est inférieur au taux national dans tous les départements. Sur un an, la baisse se situe entre -0,2 point en Maine-et-Loire et -0,1 point en Loire-Atlantique et en Vendée. Il reste stable dans la Sarthe et en Mayenne. Avec un taux de chômage de 8,4 %, la Sarthe demeure le département le plus touché devant le Maine-et-Loire (7,9 %). À l'inverse, la Mayenne est le département ayant le taux le plus faible (5,5 %). La Loire-Atlantique (7,0 %) et la Vendée (6,7 %) se situent dans une position intermédiaire. Les zones d'emploi les plus touchées sont celles de Saumur, Angers, Les Sables-d'Olonne, La Flèche et Le Mans (figure 3). À l'inverse, les territoires où les taux sont les plus faibles dans notre région sont Les Herbiers (4,4 %) et Ancenis (4,9 %).

Demandeurs d'emploi : baisse globale, hausse pour les seniors et les femmes

Dans les Pays de la Loire, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des

actes positifs de recherche d'emploi, soit l'ensemble des trois catégories A, B et C, diminue de 0,4 % en 2018, après une augmentation de 2,3 % en 2017 (figure 4). Le repli est moins prononcé au niveau national (-0,2 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue (-1,8 %, après -2,6 % en 2017), ainsi que celui des 25 à 49 ans (-0,7 % après +2,8 % en 2017), tandis que les 50 ans et plus continuent à augmenter (+1,5 % après +4,3 % en 2017). Il est en baisse chez les hommes (-1,5 %) et augmente chez les femmes (+0,6 %). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, ou demandeurs d'emploi de longue durée, est en hausse (+2,8 %, après +2,5 % en 2017).

Le nombre de personnes sans emploi inscrites à Pôle emploi (catégorie A) diminue en 2018. Avec 165 300 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A au 4^e trimestre 2018 dans les Pays de la Loire, leur nombre diminue de 0,9 % sur un an, après une baisse de 0,6 % en 2017. Le repli est néanmoins moins prononcé qu'au niveau national (-1,4 % sur un an). La demande d'emploi en catégorie A augmente pour les moins de 25 ans (+0,9 %, contre -5,3 % en 2017). En revanche, elle poursuit sa diminution pour la tranche des 25 à 49 ans (-1,0 % après -0,3 % en 2017), et baisse pour les 50 ans et plus (-1,6 %, après +1,7 % en 2017).

L'activité réduite de catégorie B augmente de 0,4 % sur un an, tout comme en 2017 (+0,3 %). Il en est de même pour la catégorie C qui est en hausse de 0,1 %, après +8,3 % en 2017.

Diminution du recours au chômage partiel

Avec 340 000 heures consommées dans la région en 2018, le recours au chômage partiel baisse de 37 % par rapport à 2017, en lien avec le dynamisme de l'activité économique. Cette baisse concerne tous les secteurs : -55 % dans la construction, -50 % dans le commerce, -44 % dans l'industrie et -33 % dans les services.

Augmentation des entrées en apprentissage

Le nombre d'entrées en apprentissage augmente de nouveau : 20 400 nouveaux apprentis en 2018 dans la région des Pays de la Loire, dont 19 800 dans le secteur privé et 600 dans le secteur public, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2017 (figure 5). Avec 15 500 contrats de professionnalisation dans la région en 2018, on observe une augmentation de 21,9 % par rapport à 2017.

Dans les Pays de la Loire, 10 000 parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ont été signés en 2018, soit une augmentation de 12,3 % sur un an. Modalité spécifique du PACEA, la garantie Jeunes permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Cette garantie est en hausse de 8,0 % sur un an. Le dispositif des contrats aidés ayant évolué au cours de l'année 2017, les effectifs des CUI-CAE ne sont pas directement comparables avec ceux du Parcours emploi compétences (PEC). ■

Définitions

Catégories de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

- catégorie A : sans emploi ;
- catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

Chômeur (BIT) : au sens du Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

1 Taux de chômage

en % de la population active

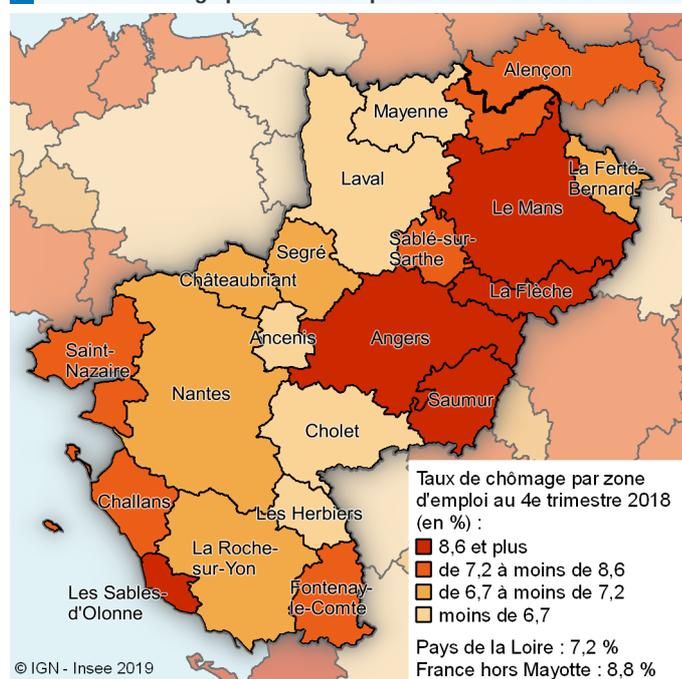
	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4 (p)	Évolution 2018T4/2017T4 (en points de %)
Loire-Atlantique	7,1	7,3	7,2	7,3	7,0	-0,1
Maine-et-Loire	8,1	8,3	8,2	8,3	7,9	-0,2
Mayenne	5,5	5,8	5,9	5,8	5,5	0,0
Sarthe	8,4	8,6	8,5	8,6	8,4	0,0
Vendée	6,8	6,9	6,8	6,9	6,7	-0,1
Pays de la Loire	7,3	7,5	7,4	7,5	7,2	-0,1
France hors Mayotte	9,0	9,2	9,1	9,1	8,8	-0,2

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Taux de chômage par zone d'emploi au 4^e trimestre 2018



Note : données CVS provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Méthodologie

Depuis la modification des statistiques du marché du travail en 2018, les données des demandeurs d'emploi en fin de mois sont désormais présentées en moyenne trimestrielle.

De plus, les données CVS – CJO (correction des variations saisonnières - correction des jours ouvrables) sont désormais prises en compte, au lieu des données brutes.

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Pays de la Loire — France hors Mayotte

en % de la population active



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 4 ^e trimestre 2018			Évolution 2018/2017 (en %) (1)		
	Catégories A, B, C (milliers)	Catégorie A (milliers)	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	142 810	81 520	44,9	49,3	-1,5	-1,0
Femmes	175 090	83 730	55,1	50,7	0,6	-0,7
Moins de 25 ans	47 730	25 470	15,0	15,4	-1,8	0,9
25 à 49 ans	194 480	97 980	61,2	59,3	-0,7	-1,0
50 ans ou plus	75 690	41 800	23,8	25,3	1,5	-1,6
Inscrits depuis un an ou plus	151 480	nd	47,6	nd	2,8	nd
Pays de la Loire	317 910	165 250	100,0	100,0	-0,4	-0,9
France entière	5 916 700	3 674 400	100,0	100,0	-0,2	-1,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 4^e trimestre 2017 et le 4^e trimestre 2018.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au 4^e trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Sources : Pôle emploi-DARES, STMT.

5 Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes

	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)
Aides à l'emploi	61 182	57 124	- 6,6
- Contrats aidés	28 366	21 271	- 25,0
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (1)	8 775	4 780	///
Insertion par l'activité économique (IAE)	16 673	16 403	- 1,6
- Contrats en alternance	32 816	35 853	9,3
Apprentissage (secteur public et privé)	20 123	20 375	1,3
Contrat de professionnalisation	12 693	15 478	21,9
Accompagnement des jeunes			
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	8 936	10 037	12,3
dont Garantie jeunes	3 463	3 471	0,0

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Champ : Pays de la Loire.

/// : absence de donnée due à l'évolution du dispositif.

(1) : le dispositif a évolué au cours de l'année 2017.

Sources : ASP ; I-Milo ; Chambres consulaires ; Dares.

Démographie d'entreprises

Les créations d'entreprises à un niveau record

En 2018, 26 700 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire, soit un niveau record. Les créations d'entreprises progressent de 15,7 %, portées par l'essor des immatriculations de micro-entrepreneurs. Les créations restent dynamiques pour les entreprises individuelles classiques et sont en légère hausse pour les sociétés. Elles s'accroissent fortement dans le secteur des transports. Le nombre de défaillances d'entreprises continue de reculer (-3,4 % en 2018).

Guillaume Coutard, Insee

En 2018, 26 700 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire : 11 300 sous le régime de micro-entrepreneur, 7 850 sociétés et 7 550 entreprises individuelles classiques (figure 1). Le nombre de créations d'entreprises atteint ainsi un nouveau record. Il progresse de 15,7 % en 2018 (après +5,2 % en 2017). Cette hausse, proche du niveau national (+16,9 %), est principalement due à l'essor des immatriculations sous le régime du micro-entrepreneur.

Les immatriculations de micro-entrepreneurs progressent de 28,5 % (après -3,2 % en 2017), soit au même rythme qu'au niveau national (+27,5 %). Ainsi, en 2018, la part des micro-entrepreneurs dans le nombre total de créations augmente (42 % après 38 % en 2017) mais reste inférieur au niveau France (45 %). Cette augmentation peut s'expliquer par les évolutions législatives entrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, et notamment par le doublement des seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime micro-fiscal simplifié.

Les créations d'entreprises individuelles classiques restent dynamiques (+16,4 %, après +12,5 % en 2017), mais leur progression est plus faible qu'en France (+20,0 %). Les créations de sociétés sont en légère hausse (+0,8 %), après une forte croissance en 2017 (+9,9 %). Elles s'accroissent davantage pour la France (+1,6 %).

Les créations d'entreprises en forte hausse en Maine-et-Loire

En Maine-et-Loire, les créations d'entreprises sont très dynamiques (+21,5 %), tirées par la progression des micro-entrepreneurs (+45,9 %), la plus forte de la région (figure 2). Les créations

de sociétés augmentent également en Maine-et-Loire (+7,0 %), département le plus dynamique pour cette forme d'entreprises.

Avec 12 500 créations d'entreprises, la Loire-Atlantique est le département contribuant le plus au dynamisme entrepreneurial de la région. Les créations d'entreprises individuelles classiques se distinguent avec la plus forte hausse (+20,2 %). Le nombre d'immatriculations de micro-entrepreneurs augmente également (+24,6 %) mais les créations de sociétés sont stables (-0,2 %).

Les créations d'entreprises augmentent fortement dans la Sarthe (+17,7 %), portées par les créations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles classiques. Elles croissent dans une moindre mesure en Vendée (+11,0 %) et en Mayenne (+9,9 %).

Les créations très dynamiques dans les transports

Les créations d'entreprises augmentent dans tous les secteurs d'activité. En 2018, le secteur regroupant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration connaît la plus forte hausse (+22,1 %, soit +1 300 créations) (figure 3). Cette augmentation est principalement due aux créations dans les transports et l'entreposage (+115,5 %, soit +900 créations), essentiellement sous le régime du micro-entrepreneur.

Les créations progressent fortement dans l'industrie (+17,9 %, soit +200 créations) mais plus modérément dans la construction (+9,2 %, soit +200 créations). Les créations d'entreprises individuelles classiques et de sociétés, qui sont majoritaires dans ces deux secteurs, augmentent davantage dans l'industrie.

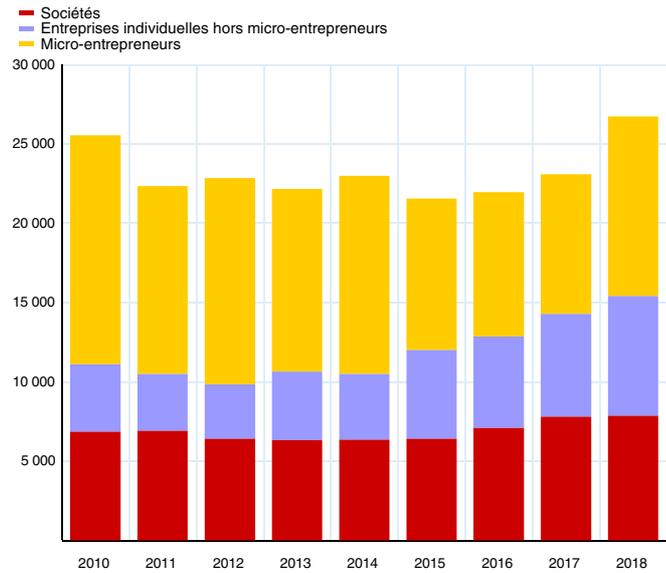
Les créations d'entreprises augmentent plus modérément dans le secteur des services aux particuliers (+14,1 %, soit +800 créations), elles sont principalement dues au régime du micro-entrepreneur. Elles augmentent au même rythme dans le secteur des services aux entreprises (+13,9 %, soit +1 200 créations), soutenues notamment par les créations dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+16,6 %) et les activités immobilières (+21,0 %).

La baisse du nombre de défaillances ralentit

Dans les Pays de la Loire, le nombre de défaillances d'entreprises continue de baisser : 2 400 enregistrées en 2018 contre 2 500 en 2017, soit -3,4 % (figure 4). Le recul est moins fort qu'en 2017 et 2016 (respectivement -7,2 % et -14,5 %) mais reste plus marqué qu'en France (-0,9 %). Cette baisse concerne tous les départements de la région, à l'exception de la Loire-Atlantique (+1,7 %). Les défaillances diminuent nettement en Mayenne (-17,6 %) et en Vendée (-7,9 %). Elles baissent dans une moindre mesure en Maine-et-Loire et dans la Sarthe (respectivement -4,0 % et -1,3 %).

Les défaillances diminuent le plus dans le secteur des services aux particuliers (-6,9 %). Elles continuent de baisser, mais moins qu'en 2017, dans l'ensemble regroupant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (-3,5 %) et dans la construction (-3,3 %). En revanche, elles augmentent dans le secteur des services aux entreprises (+6,0 %) et l'industrie (+1,5 %). ■

1 Créations d'entreprises dans les Pays de la Loire



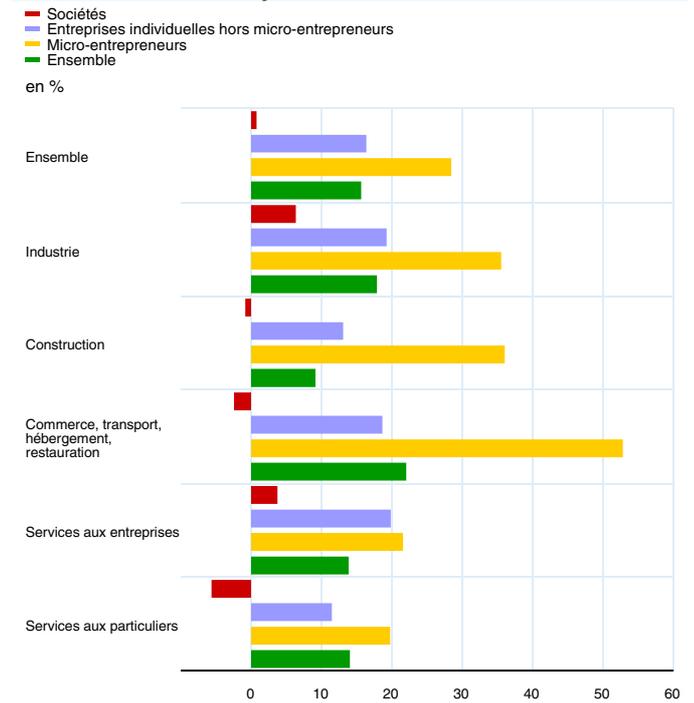
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

2 Créations d'entreprises par département

	en %			
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble
	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Créations en 2018 (nombre)
Loire-Atlantique	-0,2	20,2	24,6	12 504
Maine-et-Loire	7,0	13,3	45,9	5 437
Mayenne	-5,5	7,8	34,9	1 624
Sarthe	-3,0	17,5	38,4	2 943
Vendée	1,8	15,8	16,0	4 223
Pays de la Loire	0,8	16,4	28,5	26 731
France entière	1,6	20,0	27,5	691 283

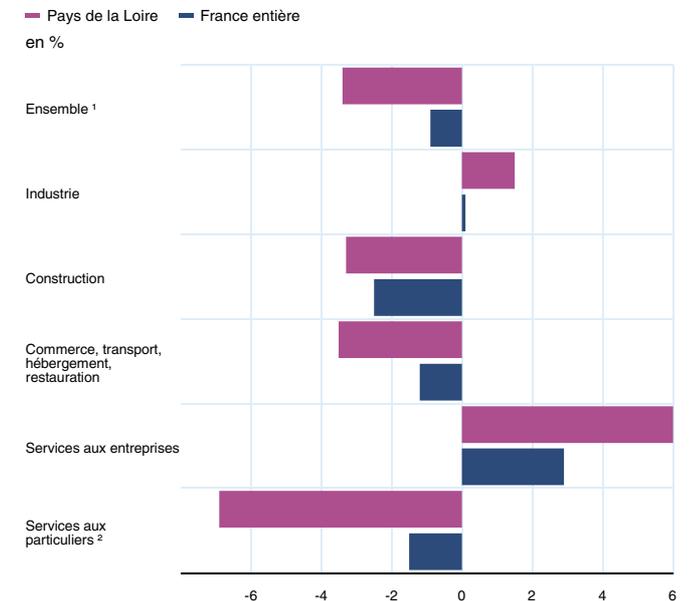
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2017 et 2018 dans les Pays de la Loire



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2017 et 2018 dans les Pays de la Loire



(1) : y compris agriculture.(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019).

Commerce extérieur

Diminution du déficit commercial, suite à la forte hausse des exportations

Le commerce extérieur régional est particulièrement dynamique en 2018 (+ 10,6 %) et permet aux Pays de la Loire de gagner une place afin d'atteindre le 8^e rang national. Le solde commercial reste toujours négatif et s'établit à - 4,9 milliards d'euros, mais ce déficit diminue toutefois en 2018 de 23,9 %. Cette évolution s'explique par la hausse très nette des exportations (+ 16,5 %), principalement en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, qui compense ainsi une hausse modérée des importations (+ 6,3 %).

Philippe Saurigny, Douane

En 2018, dans les Pays de la Loire, les échanges commerciaux avec l'international atteignent le chiffre record de 49,0 milliards d'euros. Le solde régional de la balance commerciale passe de - 6,5 milliards d'euros à - 4,9 milliards d'euros (*figure 1*). Ce déséquilibre structurel est dû en grande partie à la présence sur notre territoire du terminal pétrolier de Donges, source d'un déficit énergétique croissant, lié à la poursuite de la hausse des prix du pétrole en 2018. Le poids de la Loire-Atlantique dans les échanges de la région est en hausse, puisque ce département participe à plus de la moitié des échanges avec 47,8 % des exportations et 53,0 % des importations (*figure 2*). Le Maine-et-Loire concentre, pour sa part, 20,8 % des échanges régionaux, et la Sarthe arrive en 3^e position avec 11,8 %, en raison de la présence dans ce département de plusieurs acteurs de niveau international tels Claas Tractor, Renault et Logista.

Très forte augmentation des exportations, liée à la construction navale et l'aéronautique

Avec 22,0 milliards d'euros en 2018, la région participe à 4,6 % des exportations française (contre 4,1 % en 2017). Les exportations en provenance de la région augmentent de 16,5 % en 2018, soit beaucoup plus qu'au plan national (+ 3,8 %). Cette hausse émane surtout de la Loire-Atlantique (+ 35,6 %) et dans une moindre mesure du Maine-et-Loire (+ 8,9 %) ainsi que de la Vendée (+ 6,0 %). Les exportations sont portées par le secteur des matériels de transports (*figure 3*), qui connaît une croissance exceptionnelle de 61,2 %. Cette évolution s'explique en grande partie par le dynamisme du secteur de la construction navale, se traduisant par la livraison par les Chantiers de l'Atlantique de deux paquebots en 2018. Le secteur de l'industrie aéronautique double également ses exportations, notamment suite à l'ouverture en mai 2018 par Airbus d'une

nouvelle ligne maritime entre le terminal roulier de Montoir-de-Bretagne et l'usine Airbus située à Mobile, aux États-Unis.

Les exportations du secteur des équipements mécaniques, matériel électrique et électronique augmentent également de 8,8 %, grâce aux ventes de produits informatiques, électroniques et optiques (+ 19,0 %) et de machines industrielles et agricoles (+ 11,5 %). La présence dans la région d'entreprises leaders dans ce secteur (Manitou, Toyota Material Handling, General Electric, etc.) explique cette croissance. Les exportations progressent également dans le secteur des produits chimiques, parfums et cosmétiques (+ 21,1 %).

Hausse plus modérée des importations, due au secteur énergétique

En 2018, les importations sont en hausse de 6,3 %, atteignant 27,0 milliards d'euros. Cette augmentation est liée en grande partie à la présence sur le territoire régional du terminal pétrolier de Donges. En effet, les importations d'hydrocarbures naturels poursuivent en 2018 leur progression (+ 21,0 %). Ce secteur représente ainsi à lui seul 18,5 % des importations de la région. Les achats de produits pétroliers raffinés augmentent également très fortement (+ 60,0 %), passant de 359 millions d'euros à 574 millions d'euros.

La hausse des importations de produits métallurgiques et métalliques (+ 9,6 %) et du secteur de l'industrie automobile (+ 5,4 %) traduisent également un regain général d'activité qui s'est poursuivi en 2018 pour les entreprises leaders de ces secteurs (Renault, Scania, Manitou, etc.). *A contrario*, les importations de produits pharmaceutiques diminuent sensiblement (- 16,1 %).

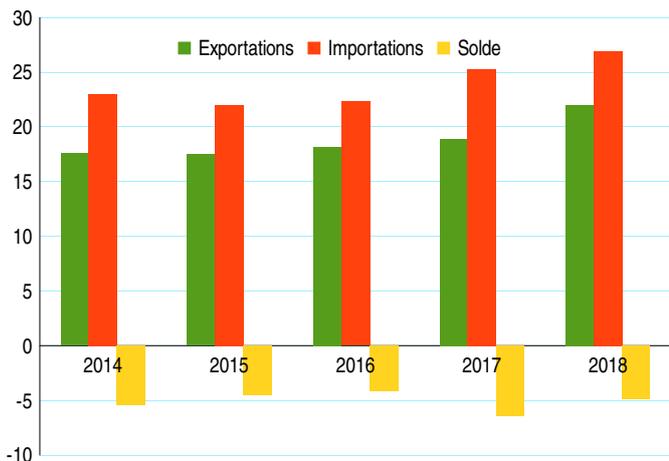
Les pays de l'Union européenne restent nos partenaires privilégiés

En 2018, les entreprises ligériennes échangent principalement avec les pays de l'Union européenne (*figure 4*). Ainsi, cette destination représente 61,2 % des ventes.

Hormis le cas particulier des États-Unis (lié à la nouvelle ligne maritime d'Airbus et à la livraison des paquebots « Symphony of the Seas » et « Celebrity Edge » à l'armateur Royal Caribbean Cruises Ltd), notre principal partenaire à l'export est l'Allemagne (16,0 % des exportations, notamment dans les machines et équipements d'usage général et les produits de la construction aéronautique et automobile). Suivent ensuite l'Espagne, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas. La part des exportations à destination du continent asiatique reste assez faible (7,2 %).

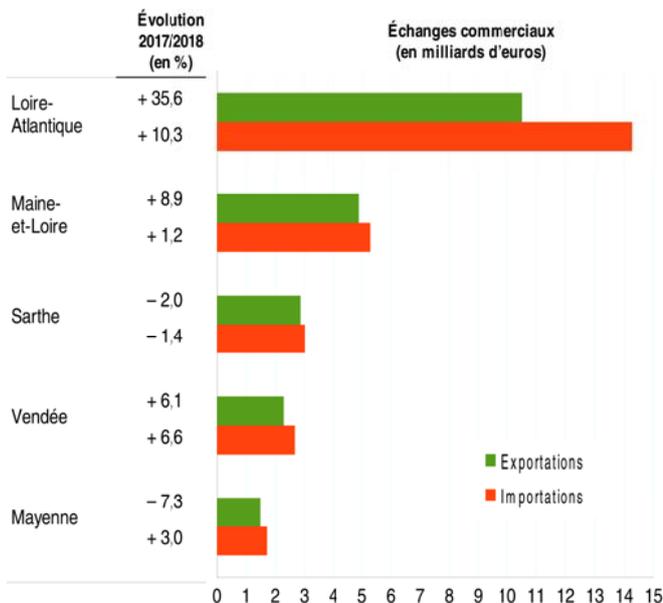
Les importations des entreprises ligériennes proviennent en majorité de l'Union européenne (54,1 %). L'Allemagne reste notre partenaire privilégié et représente 12,1 % des importations totales. Il s'agit principalement de produits de la construction automobile et de machines et d'équipements d'usage général. L'Italie est le 2^e partenaire de la région (7,7 %). La Chine reste à la 3^e place de ce palmarès (7,5 %). Les importations en provenance de Russie progressent fortement (+ 48,0 %), ce pays étant notre principal fournisseur d'hydrocarbures naturels. Ces derniers proviennent également de Libye, du Nigeria, de Norvège et d'Arabie Saoudite. ■

1 Balance commerciale des Pays de la Loire entre 2014 et 2018 (en milliards d'euros)



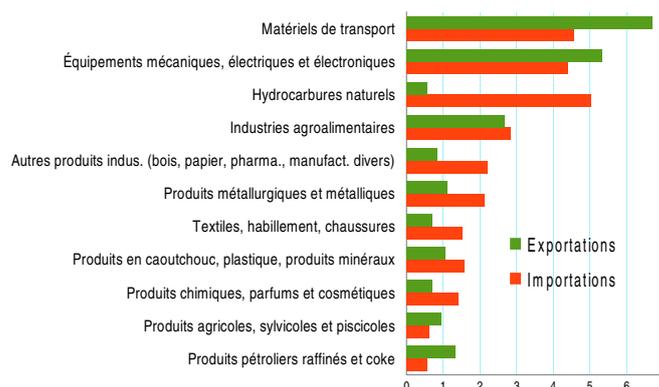
Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

2 Échanges commerciaux des Pays de la Loire par département en 2018 (en milliards d'euros)



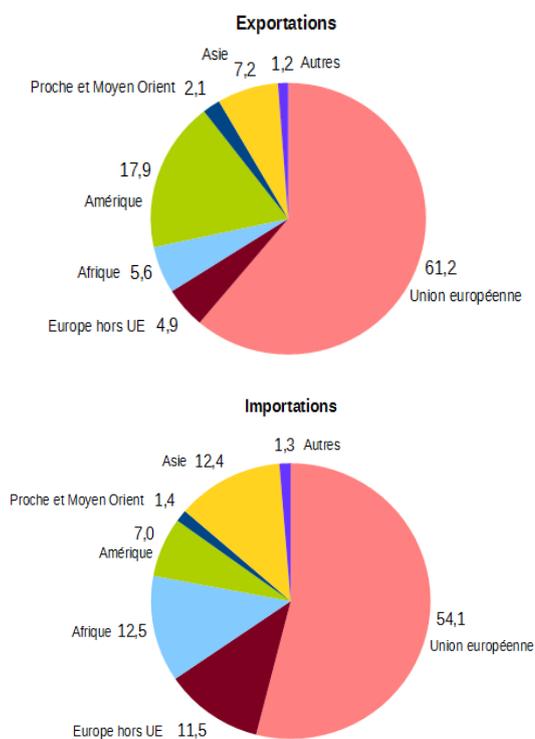
Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

3 Échanges commerciaux des Pays de la Loire en 2018 par secteur (en milliards d'euros)



Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

4 Échanges commerciaux des Pays de la Loire en 2018 par zone partenaire (en %)



Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

Définitions

CAF/FAB :

Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire. Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire, frais de transport jusqu'au passage en douane inclus.

Le département indiqué est celui de départ ou de destination des marchandises sauf flux particuliers (pétrole, plateforme de distribution).

Crédits

Accélération des encours de crédits en 2018

En 2018, les encours de crédits dans les Pays de La Loire progressent de nouveau sensiblement de 5,8 % et de 6,1 % en France métropolitaine. Ainsi, les Pays de La Loire se positionnent parmi les régions ayant connu un des plus forts développements. Les trois principaux types de crédits, immobiliers, à l'équipement et de trésorerie, sont en hausse par rapport à 2017. Les crédits à l'équipement et de trésorerie connaissent les plus fortes progressions, juste devant les crédits immobiliers qui demeurent dynamiques en Vendée, en Mayenne et en Loire-Atlantique.

Céline Cassel, Banque de France

Les encours de crédits distribués à la clientèle non financière dans les Pays de la Loire poursuivent leur croissance : + 5,8 % en 2018 (figure 1) après + 5,0 % en 2017. Ils s'accroissent en volume de 5,9 milliards d'euros, pour atteindre désormais 107,7 milliards d'euros. En France métropolitaine, l'augmentation est légèrement plus forte (+ 6,1 %). Les Pays de la Loire se maintiennent au 8^e rang des régions, devant la Bretagne (99,3 milliards d'euros) et derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (135,9 milliards d'euros).

Des crédits immobiliers dynamiques, mais toujours moins qu'au niveau national

Les crédits immobiliers demeurent le principal segment en volume. Avec 65,9 milliards d'euros en 2018 (figure 2), ils représentent 61,2 % du total des encours dans la région, sans changement par rapport à 2017. Avec une progression de 5,8 % contre 5,6 % en 2017 (figure 3), le dynamisme des Pays de la Loire se renforce. La région se rapproche ainsi de l'évolution nationale qui affiche en 2018 une augmentation de 6,5 % (+ 6,6 % en 2017).

Les crédits à l'équipement demeurent le 2^e segment le plus important avec 31,0 milliards d'euros en 2018, soit 28,8 % du total des encours. Soutenus en grande partie par les crédits distribués aux entreprises, ils accélèrent leur progression avec une hausse de 6,4 % contre 4,5 % en 2017, et présentent ainsi une croissance supérieure au niveau national, qui s'établit à + 5,7 %.

Troisième principale composante avec 8,6 milliards d'euros en 2018, les crédits

de trésorerie sont également plus dynamiques et progressent de 6,4 % contre 4,6 % en 2017. Cette tendance s'observe aussi au niveau national où ils s'accroissent de 6,8 % contre 2,8 % en 2017. À travers la distribution de crédits de trésorerie, les banques accompagnent notamment le financement des besoins en fonds de roulement des entreprises ainsi que la consommation des ménages.

Les comptes débiteurs ordinaires affichent la hausse la plus importante qui concerne majoritairement la Loire-Atlantique, mais ils ne représentent que 1,3 % du total des encours. Les créances commerciales reculent de manière significative, et pèsent peu dans le total des encours des Pays de la Loire.

La part relative des crédits aux particuliers est plus importante dans les Pays de la Loire qu'en France métropolitaine (figure 4).

Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée, les plus dynamiques pour les crédits immobiliers

La ventilation par département fait ressortir le poids prépondérant de la Loire-Atlantique. Ainsi, avec 46,7 milliards d'euros fin décembre 2018, ce département représente 43,4 % du total des encours de crédit, suivi par le Maine-et-Loire (19,2 %), la Vendée (17,6 %), la Sarthe (11,9 %), et enfin la Mayenne (8,0 %) (figure 5). Cette ventilation du poids des départements au sein des Pays de la Loire est sensiblement équivalente à celle observée fin 2016 et fin 2017.

La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui connaissent

les plus fortes progressions, respectivement + 6,5 % et + 6,1 %.

Ainsi en Loire-Atlantique, les crédits immobiliers augmentent de 6,3 %, les crédits à l'équipement de 8,6 % et les crédits de trésorerie de 6,7 %, contre des hausses plus homogènes en 2017 comprises entre + 5,4 % et + 5,7 %.

Le Maine-et-Loire est aussi plus dynamique, avec une hausse de 5,8 % des crédits immobiliers, de 5,2 % des crédits à l'équipement et de 9,9 % des crédits de trésorerie.

En Vendée, les crédits immobiliers affichent une progression de 5,7 %, en très léger recul par rapport à 2017 qui a été particulièrement soutenue. Par ailleurs, les crédits à l'équipement progressent de 4,9 %, contre 3,9 % en 2017, et les crédits de trésorerie sont en hausse de 4,8 %, contre 3,9 % en 2017.

Dans la Sarthe, les encours globaux progressent à une allure plus modérée mais supérieure à 2017 (+ 4,7 %), soutenue par la distribution de même ampleur des crédits de trésorerie.

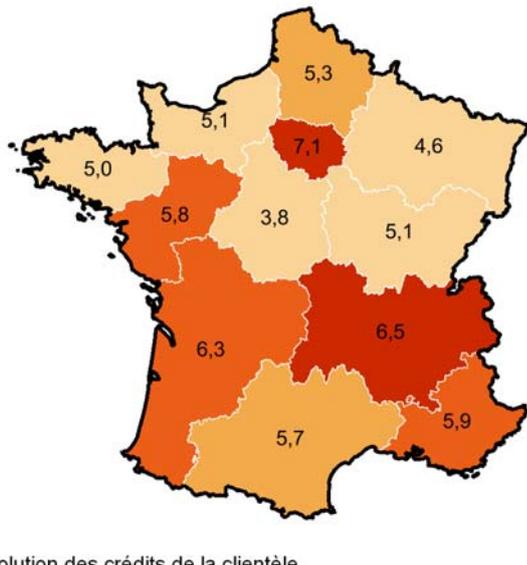
En Mayenne, les crédits immobiliers particulièrement dynamiques (+ 5,3 %) soutiennent la croissance globale des encours, les crédits à l'équipement affichent une progression de 3,4 % nettement inférieure à la moyenne régionale. ■

Méthodologie

La centralisation financière des dépôts et crédits recense, sur une base conventionnelle, les opérations traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente), c'est-à-dire les entreprises y compris individuelles, les particuliers, les entreprises d'assurance, les administrations publiques et privées, qu'elles soient résidentes ou non résidentes. Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières, ni les institutions financières spécialisées.

La centralisation est élaborée en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et est agrégée par département de la France métropolitaine. Certaines variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

1 Progression sur un an des crédits de la clientèle non financière au 31 décembre 2018



Évolution des crédits de la clientèle non financière entre 2017 et 2018 (en %) :

- 6,4 ou plus
- de 5,8 à moins de 6,4
- de 5,2 à moins de 5,8
- moins de 5,2

© IGN-Insee 2019

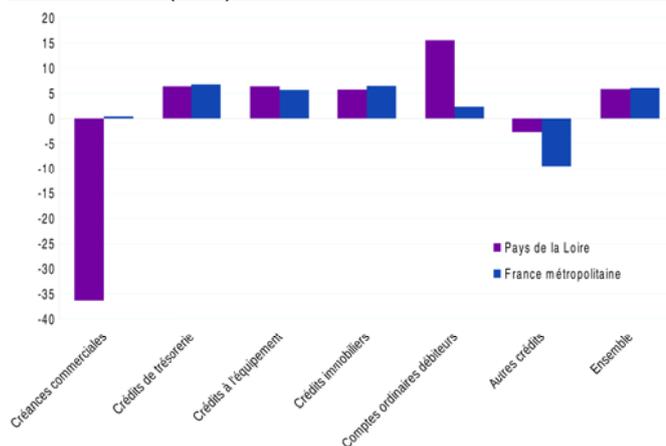
Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2017 et 2018.

2 Répartition des encours de crédits en 2018 (en millions d'euros)

	Pays de la Loire	France métropolitaine
Crédits immobiliers	65 892	1 159 675
Crédits à l'équipement	31 006	497 165
Crédits de trésorerie	8 608	327 972
Comptes ordinaires débiteurs	1 368	42 977
Crédits-bails	410	8 361
Créances commerciales	221	16 264
Autres crédits	168	12 007
Crédits à l'exportation	16	27 132
Total	107 688	2 091 553

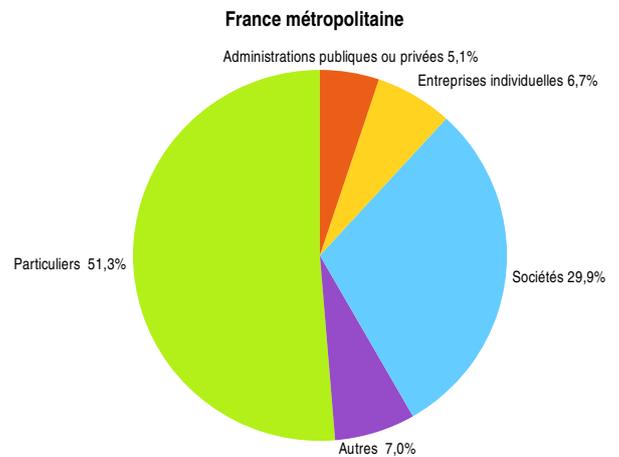
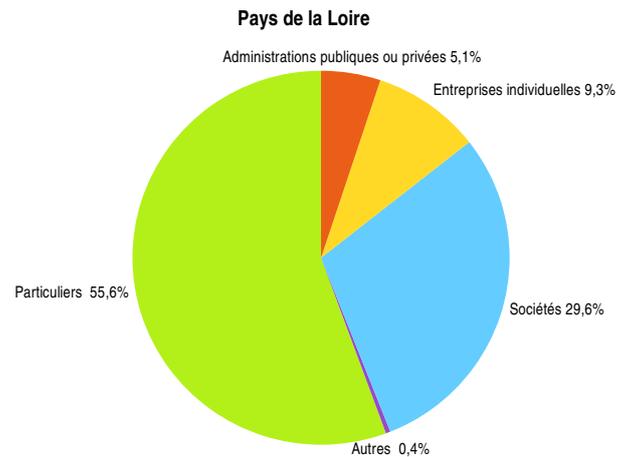
Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2018.

3 Évolution des encours de crédits entre décembre 2017 et décembre 2018 (en %)



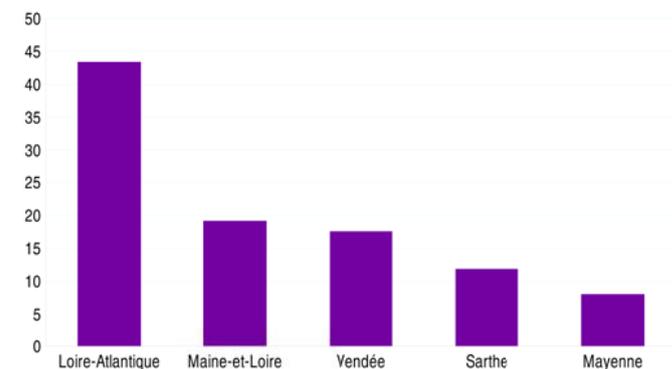
Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2017 et 2018.

4 Répartition des encours de crédit selon le type de clientèle en 2018



Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2018.

5 Répartition départementale des encours de crédit dans les Pays de la Loire en décembre 2018 (en %)



Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2018.

Pour en savoir plus

- Site internet de la Banque de France :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-dans-les-regions-francaises>

Construction

L'activité reste forte malgré la décrue

Les ventes d'appartements baissent fortement en 2018, du fait de l'investissement locatif. Après deux années d'activité exceptionnelle en 2016 et 2017, elles restent cependant à un niveau élevé. Les autorisations de permis de construire commencent également à se replier en 2018. L'activité reste toutefois dynamique et se traduit au niveau de l'emploi : il continue de progresser en 2018, après plusieurs années de baisse. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi est au plus bas depuis six ans. Les créations d'entreprises dans la construction reprennent également.

Maël Theulière, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Toujours à un niveau élevé, des ventes d'appartements neufs en forte baisse

Selon l'enquête sur la commercialisation des logements neufs, effectuée auprès des promoteurs immobiliers sur les programmes de plus de 5 logements, 6 340 logements neufs sont vendus en 2018 dans les Pays de la Loire. Après un sommet des ventes de logements neufs atteint en 2016 et 2017, elles chutent de 15,1 % par rapport à 2017 (*figure 1*). Le niveau reste cependant supérieur de 11 % à la moyenne décennale.

Après deux années 2016 et 2017 record, les ventes d'appartements neufs décroissent fortement en 2018 avec 5 760 appartements réservés, soit une baisse de 16,6 % sur un an (contre - 1,2 % en France métropolitaine). Cette baisse est exclusivement liée à l'investissement locatif qui représente 2 ventes sur 3 dans la région. Toutefois, 2018 reste la 3^e année avec les plus fortes ventes d'appartements depuis vingt ans, derrière 2017 et 2016. Ce niveau s'établit 14 % au-dessus de la moyenne décennale. Le prix de vente moyen par m² reste stable en 2018 à 3 570 euros.

Sur le marché des maisons individuelles, les ventes rebondissent en 2018 (+ 4,2 %), avec 577 maisons réservées, après le repli de 2017. En France métropolitaine, les ventes de maisons chutent de 10,1 % en 2018.

Stabilisation du nombre de mises en chantier

En 2018, 27 800 logements sont autorisés dans la région. Après deux années de forte activité en 2016 et 2017, le nombre d'autorisations est en repli de 4,2 % en 2018 (*figure 2*). La baisse est moins marquée que celle observée nationalement (- 6,9 %).

L'évolution des autorisations est très hétérogène sur le territoire : dynamique en Mayenne (+ 11,5 % par rapport à 2017), en Vendée (+ 5,8 %) et dans la Sarthe (+ 3,8 %) ; les autorisations baissent en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire (respectivement - 6,4 % et - 18,0 %) (*figure 3*).

En 2018, 26 700 logements sont commencés dans la région, chiffre stable par rapport à 2017. Un tel niveau de mises en chantier n'a pas été atteint depuis 2012. Cette stabilité contraste avec le reste de la France, puisque les mises en chantier reculent de 4,0 % en France. Elles augmentent dans tous les départements de la région sauf en Mayenne (- 6,9 %) et en Loire-Atlantique (- 6,0 %).

La surface de locaux non résidentiels autorisée dans la région diminue fortement (- 13,9 %) (*figure 4*). Après une très forte augmentation en 2017, cette correction ramène les surfaces autorisées en 2018 au niveau de 2016, volume qui reste inférieur de 8,4 % à la moyenne décennale. Tous les

types de locaux diminuent dans la région, sauf les entrepôts et les bureaux (*figure 5*).

La dynamique de l'emploi se poursuit

Fin 2018, 86 220 salariés travaillent dans le secteur de la construction. Après de nombreuses pertes d'emplois dans le secteur depuis le début de la crise, l'emploi augmente pour la 2^e année consécutive (+ 0,8 %). Cette hausse de l'emploi salarié est cependant moins forte qu'au niveau national (+ 1,9 %). En 2018, la hausse de l'emploi dans la construction est portée par la Vendée (+ 2,6 %) et la Loire-Atlantique (+ 1,6 %).

En 2018, dans les Pays de la Loire, 2 470 entreprises sont créées dans le secteur de la construction, soit une hausse de 9,2 % par rapport à 2017. La moitié de la hausse s'explique par les micro-entrepreneurs. Cette dynamique est semblable à celle observée en France (+ 10,4 %).

En 2018, 1 490 entreprises sont créées dans le secteur de l'activité immobilière, soit une hausse de 21,0 % comparée à 2017, et de 47,0 % en deux ans.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C dans les métiers de la construction diminue de 9,4 % sur un an. Fin 2018, 21 540 personnes sont concernées, soit 6,7 % des demandeurs d'emploi de la région. C'est le chiffre le plus bas enregistré depuis mi-2012. ■

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTEs). Les mouvements relatifs à la vie du permis (autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier) sont exploités à des fins statistiques. Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

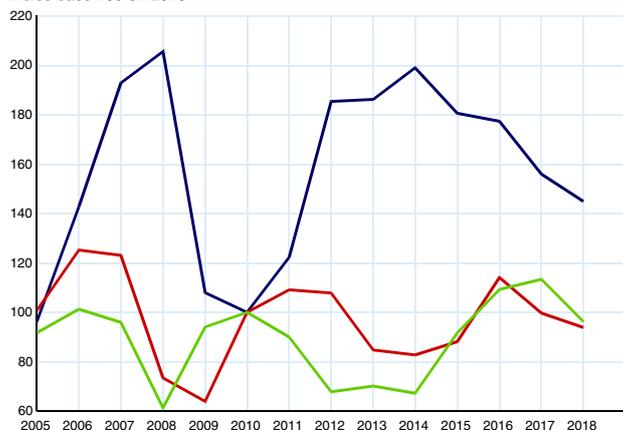
Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

1 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans les Pays de la Loire

■ Logements neufs disponibles en fin d'année
■ Logements neufs mis en vente
■ Logements neufs vendus (réservés)

indice base 100 en 2010



Note : données 2018 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.
Champ : permis de cinq logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

2 Évolution de la construction de logements

■ Logements autorisés - Pays de la Loire
■ Logements commencés - Pays de la Loire
■ Logements autorisés - France hors Mayotte
■ Logements commencés - France hors Mayotte

indice base 100 en décembre 2010



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

3 Logements autorisés par département

en %

	Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾
Loire-Atlantique	13 600	-6,4	-0,6
Maine-et-Loire	4 000	-18,0	-1,4
Mayenne	1 300	11,5	-2,4
Sarthe	2 200	3,8	-4,9
Vendée	6 800	5,8	0,2
Pays de la Loire	27 800	-4,2	-1,0
France hors Mayotte	455 600	-6,9	0,3

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur des données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

■ Locaux autorisés - Pays de la Loire
■ Locaux commencés - Pays de la Loire
■ Locaux autorisés - France entière
■ Locaux commencés - France entière

indice base 100 en 2010



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019.

5 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

en %

	Pays de la Loire		France entière		
	Surfaces autorisées en 2018 (en milliers de m ²)	Évolution 2018/2017	Évolution moyenne annuelle 2017/2012 ⁽¹⁾	Évolution 2018/2017	
Artisanat	170	-1,2	4,4	11,6	-0,4
Bureaux	328	11,1	0,7	11,6	-0,3
Commerce	199	-57,0	8,4	-23,6	-0,1
Entrepôt	457	36,8	3,8	1,5	1,8
Exploitation agricole ou forestière	1 286	-18,4	-0,5	-11,8	-2,5
Hébergement hôtelier	39	-21,6	4,1	-11,8	4,9
Industrie	454	-13,4	8,3	4,7	-2,2
Service public ou d'intérêt collectif	366	-12,2	2,6	0,2	-3,0
Ensemble	3 299	-13,9	2,5	-3,8	-1,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019.

Tourisme

Une fréquentation touristique toujours en hausse

En 2018, les hébergements touristiques des Pays de la Loire totalisent 24,0 millions de nuitées. La fréquentation augmente plus fortement qu'en France. Elle augmente de 2,5 % dans les campings, notamment en Loire-Atlantique et en Vendée. Dans l'hôtellerie, elle progresse de manière particulièrement dynamique (+ 4,8 %). La clientèle ne résidant pas en France est venue en nombre, poursuivant la tendance de l'année dernière (+ 2,9 % de nuitées dans les campings et + 13,6 % dans les hôtels). La fréquentation grimpe de 7,3 % dans les autres hébergements collectifs touristiques, qui incluent notamment les résidences de tourisme et les villages de vacances.

David Amonou, Insee

En 2018, dans les Pays de la Loire, la fréquentation touristique poursuit la hausse de 2017 (*figure 1*). Les hébergements touristiques totalisent 24,0 millions de nuitées dans la région, soit une progression de 4,1 % par rapport à 2017, contre 2,2 % en France. Spécificité des Pays de la Loire, les campings enregistrent 51 % des nuitées totales contre 28 % au niveau national.

La fréquentation poursuit sa hausse dans les campings

Avec 12,2 millions de nuitées enregistrées d'avril à septembre 2018, la fréquentation augmente de 2,5 % dans les campings. Cette tendance poursuit la hausse de fréquentation enregistrée en 2017 (+ 4,6 %). Elle est plus forte qu'en France (+ 0,8 %).

La fréquentation augmente en Loire-Atlantique et en Vendée (respectivement + 3,8 % et + 2,6 %), ces départements incluant la grande majorité des nuitées (*figure 2*). En revanche, elle diminue dans les autres départements, après cinq années d'augmentation.

La fréquentation de la clientèle non résidente (*définitions*) augmente plus fortement que celle des touristes résidant en France (respectivement + 2,9 % et + 2,5 %). La part de nuitées étrangères est stable (17,8 %), et plus faible qu'en France (31,8 %). Les nuitées britanniques sont stables (- 0,1 %) après deux années de baisse. Après la forte augmentation de 2017, les fréquentations néerlandaise, belge et allemande poursuivent leur hausse (respectivement + 3,5 %, + 4,9 % et + 6,0 %).

Les nuitées grimpent dans les campings de catégorie des 3, 4 et 5 étoiles (+ 2,9 %) ; elles augmentent plus timidement parmi les 1 ou 2 étoiles (+ 1,4 %) (*figure 3*). La hausse des nuitées est forte sur les emplacements équipés (+ 3,9 %) et plus modérée sur les emplacements nus (+ 0,2 %). Les touristes restent en moyenne 5,5 jours dans les campings de la région. Les séjours en Vendée et en Loire-Atlantique sont les plus longs (respectivement 6,3 et 4,8 jours).

Hôtels : les nuitées de la clientèle non résidente progressent fortement

Avec 7,5 millions de nuitées durant l'année 2018, la fréquentation hôtelière est en hausse de 4,8 % par rapport à l'année précédente. Elle augmente plus nettement qu'en France (+ 2,4 %). La région bénéficie de la 4^e plus forte progression derrière la Réunion, la Guyane et l'Île-de-France.

En 2018, la fréquentation de la clientèle non résidente est particulièrement dynamique (+ 13,6 %) cependant elle ne représente que 12,2 % des nuitées, ce qui est la plus faible part des régions de France. Les fréquentations allemande et britannique progressent respectivement de 17,9 % et 9,9 %. Les nuitées belges reculent de 3,8 %. La fréquentation de la clientèle résidant en France progresse de 3,6 %.

La région bénéficie de la 2^e plus forte part de clientèle d'affaires (56,6 % des nuitées) derrière les Hauts-de-France (59,7 %). La fréquentation de cette clientèle recule de 0,5 point par rapport à 2017.

Les nuitées progressent dans tous les départements, en particulier en Vendée (+ 10,4 %). En Loire-Atlantique, elles augmentent de 3,5 %, ce département représentant 45 % de la fréquentation régionale. L'augmentation des nuitées est respectivement de 3,8 % et 2,8 % dans la Sarthe et en Maine-et-Loire (*figure 4*).

Comme en 2017, la fréquentation diminue dans les hôtels de catégorie 1 et 2 étoiles (- 7,0 % contre - 9,8 % en France). Les nuitées poursuivent leur progression dans les hôtels 3, 4 et 5 étoiles (*figure 5*). L'offre d'hébergement s'est adaptée à cette évolution de la demande.

Hormis en décembre, la fréquentation est en hausse tous les mois de l'année. Elle augmente particulièrement en février (+ 11,4 %), ainsi qu'en mai et en octobre (respectivement + 8,9 % et + 8,0 %). Le mouvement des gilets jaunes explique sans doute la baisse de fin d'année. La durée moyenne des séjours reste stable à 1,6 jour pour la clientèle résidente et 1,8 jour pour la clientèle non résidente.

Une clientèle venue en nombre dans les AHCT

En 2018, les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) enregistrent 4,3 millions de nuitées (*figure 6*). La fréquentation est dynamique dans la région (+ 7,3 % contre + 3,7 % en France). La plus forte fréquentation tient à la hausse de la clientèle résidente (+ 9,7 %), tandis que les nuitées non résidentes reculent de 13,4 %.

Méthodologie

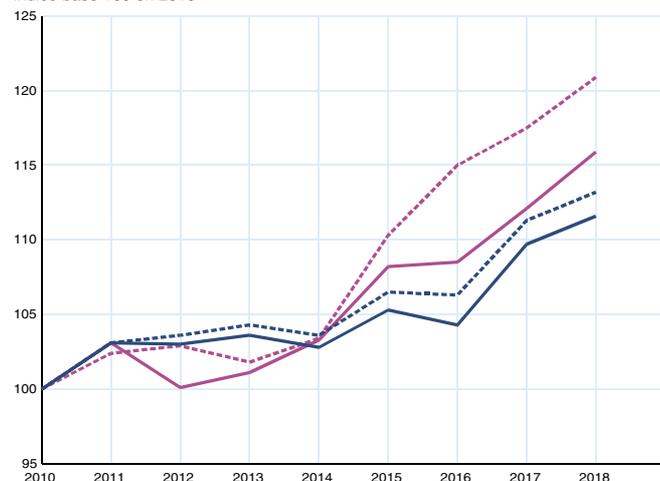
Les résultats s'appuient sur trois enquêtes mensuelles réalisées par l'Insee dans le cadre d'un partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme. Elles permettent d'observer la fréquentation et la structure de la clientèle, notamment son origine géographique.

- **L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie** couvre un échantillon de 12 000 hôtels homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer. Elle couvre les douze mois de l'année.
- **L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air** couvre un échantillon d'environ 6 100 terrains de camping, offrant au moins un emplacement de passage, classés ou non et situés en France métropolitaine. Elle couvre la saison d'été d'avril à septembre. Le mois d'avril est enquêté dans les campings depuis 2017, les données d'avril 2010 à 2016 ont été estimées. Suite au changement de classification début 2014, les données de 2010 à 2013 ont été rétropolées pour les deux types d'hébergement.
- **L'enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)** couvre un échantillon de 2 800 établissements, notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Pays de la Loire
 - - Nombre d'arrivées - Pays de la Loire
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

indice base 100 en 2010



Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2018	
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution moyenne annuelle 2017/2012 (1)	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Loire-Atlantique	2 519	3,8	1,8	13,8	57,5
Maine-et-Loire	645	-0,8	4,8	45,8	44,2
Mayenne	93	-3,6	1,1	19,2	35,9
Sarthe	304	-1,5	3,0	35,1	27,6
Vendée	8 601	2,6	2,2	16,3	68,5
Pays de la Loire	12 163	2,5	2,3	17,8	63,7
France métropolitaine	125 007	0,8	2,1	31,8	53,2

Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (en milliers)		Évolution 2018/2017 (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	974	14 845	1,4	-6,5
3-4-5 étoiles	10 964	104 858	2,9	2,4
Non classés	225	5 304	-7,1	-7,0
Total	12 163	125 007	2,5	0,8

Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2018 par une clientèle non résidente
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution moyenne annuelle 2017/2012 (1)	
Loire-Atlantique	3 338	3,5	2,3	12,8
Maine-et-Loire	1 333	2,8	1,8	12,3
Mayenne	308	2,2	0,6	12,1
Sarthe	918	3,8	0,9	15,9
Vendée	1 583	10,4	4,3	8,8
Pays de la Loire	7 480	4,8	2,3	12,2
France entière	219 468	2,4	0,8	37,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (en milliers)		Évolution 2018/2017 (en %)	
	Pays de la Loire	France entière	Pays de la Loire	France entière
1-2 étoiles	1 901	51 073	-7,0	-9,8
3 étoiles	3 152	82 093	5,1	2,3
4-5 étoiles	1 326	57 464	8,1	6,3
Non classés	1 101	28 839	26,7	23,7
Total	7 480	219 468	4,8	2,4

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Nombre de nuitées dans les autres hébergements collectifs touristiques par département

	Nuitées (en milliers)			Évolution 2018/2017 des nuitées totales (en %)
	clientèle résidente	clientèle non résidente	total	
Loire-Atlantique	2 192	211	2 403	8,0
Maine-et-Loire	264	31	295	11,2
Mayenne	29	1	30	1,9
Sarthe	84	5	89	2,9
Vendée	1 399	127	1 525	5,8
Pays de la Loire	3 968	374	4 343	7,3
France entière	79 459	18 825	98 286	3,7

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Pour en savoir plus

- Amonou D., Une saison touristique d'été 2018 au beau fixe, Insee Flash Pays de la Loire, n° 87, novembre 2018.

Transports

La hausse des flux de marchandises et de voyageurs est plus forte qu'au niveau national

En 2018, soutenue par les moteurs économique et démographique des Pays de la Loire, l'activité des transports demeure très dynamique. Les trafics des deux composantes du secteur, marchandise et voyageur, progressent fortement. Les volumes acheminés sur les routes de la région et les flux du port de Nantes Saint-Nazaire poursuivent leur croissance amorcée en 2017. Les ventes de véhicules neufs croissent vivement. Les immatriculations de voitures diesel baissent pour la 7^e année consécutive, au bénéfice des modèles essence, hybrides et électriques. Sous la pression du taux de croissance à deux chiffres du prix des carburants, la circulation autoroutière est moins dynamique qu'en 2017. Ce ralentissement profite aux transports collectifs. La fréquentation des bus et des tramways progresse de 5 %, du jamais vu depuis 15 ans dans la région. Comme en 2017, l'aéroport de Nantes est le plus dynamique de France.

Denis Douillard, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Progression des transports routiers et maritimes de marchandises

En 2018, le transport routier de marchandises croît pour la seconde année consécutive (*figure 1*) et atteint 21,6 milliards de tonnes-kilomètres (*figure 2*). Les flux du pavillon national sur les routes de la région augmentent de 3,6 % par rapport à 2017, légèrement moins qu'en France métropolitaine (+ 4,0 %). L'embellie des trafics profite surtout aux flux internes à la région (+ 5,3 %). L'augmentation des échanges avec les autres régions françaises est moins forte (+ 1,6 % en entrées et + 4,1 % en sorties).

Tous pavillons confondus, le nombre de poids lourds comptabilisés aux péages autoroutiers de la région progresse de 4,2 % en 2018. C'est un peu moins qu'en 2017 (+ 5,5 %, record des 15 dernières années).

Après avoir enregistré en 2017 une croissance inédite depuis 20 ans (+ 17,2 %), le port de Nantes Saint-Nazaire poursuit son redressement en 2018 (+ 8,7 %). Cette hausse est nettement plus élevée que celle de l'ensemble des flux maritimes hexagonaux (+ 0,9 %). Les flux du 5^e port français s'élèvent à 32,5 millions de tonnes (Mt). L'essentiel des gains de trafic porte sur le gaz naturel (+ 119 % à 7,3 Mt) qui représente 22 % de l'activité du port en 2018, contre 11 % en 2017. En revanche, la raffinerie de Donges, 1^{er} client du port, connaît une année difficile : les entrées de pétrole brut et les sorties de produits raffinés se replient respectivement de 7,9 % (à 8,7 Mt) et de 5,4 % (à 5,8 Mt).

Nouvelle forte augmentation des ventes de véhicules neufs

En 2018, 94 900 voitures particulières neuves sont immatriculées dans les Pays

de la Loire. La croissance des ventes (+ 6,4 % par rapport à 2017) est certes inférieure d'un point à celle de l'année précédente (+ 7,7 %). Elle est cependant la 2^e plus élevée des 9 dernières années et est deux fois plus importante qu'en France (*figure 3*). Les immatriculations progressent dans les 5 départements de la région, comme lors des 3 années précédentes (*figure 4*). Contrairement à 2017, le marché est soutenu par les personnes physiques (ménages et entreprises individuelles) dont les achats de voitures neuves augmentent de 9,8 %. La croissance des acquisitions d'automobiles par les personnes morales (État, collectivités territoriales, établissements publics, sociétés, associations, etc.) est presque 5 fois plus faible (+ 2,1 %).

En raison de la réduction de l'attrait fiscal du gazole et du renforcement des subventions à l'achat de motorisations hybrides et électriques, les immatriculations de voitures diesel diminuent pour la 7^e année d'affilée (- 13,8 % en 2018). Leur part s'établit à 37 % des immatriculations, en baisse de 9 points par rapport à 2017. Le développement des modèles essence se poursuit (+ 21,9 %), ils sont désormais majoritaires (55 %). Les achats de voitures hybrides augmentent de 47,8 %, elles représentent 6,0 % des immatriculations de voitures neuves. Les modèles électriques rassemblent 1,6 % du marché, leurs ventes sont en hausse de 10,0 %.

Les immatriculations des autres catégories de véhicules sont également bien orientées. Les achats de véhicules utilitaires légers augmentent de 10,7 % après + 6,5 % en 2017 et + 7,2 % en 2016. Au sein des véhicules industriels, dont les immatriculations sont stables (+ 0,3 %), 2 560 tracteurs routiers neufs sont vendus dans la région (+ 0,8 %), améliorant le record de 2017.

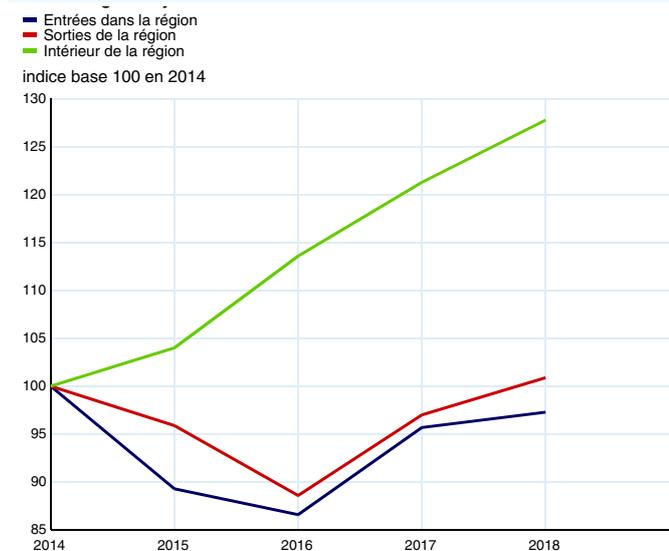
En moyenne annuelle, le prix des carburants augmente de nouveau fortement (+ 14 % après + 10 % en 2017), freinant la croissance de la circulation routière. Sur les autoroutes de la région, les flux de véhicules légers continuent de ralentir (+ 1,3 %, après + 1,4 % en 2017 et + 5,0 % en 2016).

L'attrait des transports collectifs renforcé par la hausse du prix de l'essence

Les huit principaux réseaux de transport public urbain enregistrent 244 millions de voyages en 2018 (+ 4,8 %). Cette progression est la plus forte depuis 2003. Elle marque une accélération après les croissances de 2,4 % en 2017 et de 1,4 % en 2016. Avec la hausse du prix des carburants automobiles et du nombre de déplacements domicile-travail, 7 réseaux sur les 8 réseaux des plus grandes agglomérations de la région battent leurs records de fréquentation.

En 2018, 6,2 millions de passagers sont recensés dans les aéroports de la région (+ 12,8 % par rapport à 2017) (*figure 5*). La quasi totalité d'entre eux (99,4 %) d'entre eux transitent par Nantes Atlantique, 9^e aéroport français, dont la fréquentation est en croissance de 134 % par rapport à 2009. Comme en 2017, la plate-forme nantaise connaît la plus forte hausse de fréquentation des 20 premiers aéroports de France. Ininterrompue depuis 10 ans, l'augmentation du trafic aérien ligérien est en 2018 nettement supérieure à celles observées en France (+ 4,8 %) et dans l'Union européenne (+ 5,4 %). Elle est portée, comme les années précédentes, par les lignes à bas coût (*figure 6*). Leur fréquentation progresse de 19,5 % par rapport à 2017. Elles représentent désormais 57 % du trafic de l'aéroport de Nantes, 24 points de plus que dans les autres plates-formes françaises. ■

1 Évolution du transport routier de marchandises dans les Pays de la Loire



p : données provisoires.

Champ : hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

2 Transport de marchandises par la route

Pays de la Loire	2018 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2018/2014 (en %) (1)
Entrées dans la région	7 340	-0,7
Sorties de la région	7 511	0,2
Intérieur de la région	6 787	6,3

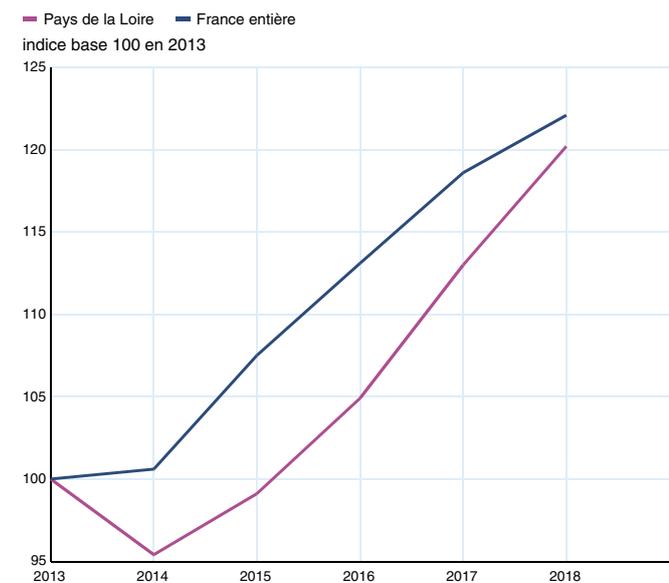
p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV.

4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)
Loire-Atlantique	36 333	7,2	12 837	18,6	1 422	0,5	50 651	9,4
Maine-et-Loire	18 584	6,3	5 533	5,5	804	-17,3	24 970	5,1
Mayenne	6 577	5,0	1 777	6,0	488	1,0	8 853	5,0
Sarthe	14 622	2,6	2 823	-4,1	495	-4,1	17 949	1,2
Vendée	18 823	8,8	4 956	9,6	922	25,6	24 754	9,5
Pays de la Loire	94 939	6,4	27 926	10,7	4 131	0,3	127 177	7,0
France entière	2 203 740	2,9	469 775	4,6	56 837	8,6	2 736 815	3,3

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV.

5 Passagers des aéroports

	Pays de la Loire			France entière	
	Passagers 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (en %) (1)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (en %) (1)
Lignes nationales	2 694 426	8,8	6,5	2,8	1,5
Lignes internationales	3 484 298	16,5	10,9	5,6	4,1
Transit	55 131	-2,0	-8,3	2,3	-5,5
Total	6 233 855	12,8	8,5	4,8	3,3
dont lignes à bas coût (low cost)	3 523 246	19,5	21,8	10,4	11,0
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	56,5	///	///	///	///

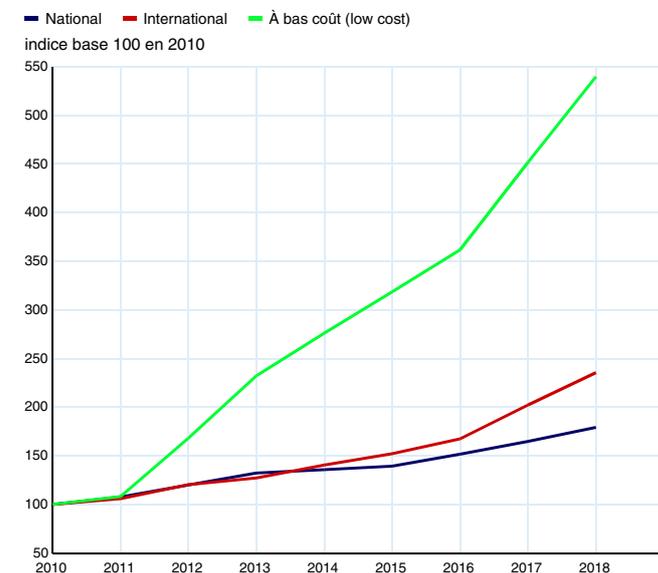
Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

6 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans les Pays de la Loire



Source : Union des aéroports français.

Agriculture

De meilleurs prix à la production, sauf en viande porcine

En 2018, les rendements sont décevants pour les cultures d'hiver. Compte tenu d'une offre en repli, les cours des céréales sont en hausse. En légumes, le bilan est satisfaisant sauf pour la tomate. Des rendements viticoles élevés permettent de reconstituer les stocks. Avec une collecte régionale en légère baisse, le prix moyen du lait progresse. Les abattages de vaches se poursuivent à un rythme soutenu. En porc, l'abondance de l'offre crée des tensions sur les prix. Le marché de l'œuf reste porteur.

Olivier Jean, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Grandes cultures : des rendements décevants pour les cultures d'hiver

Du fait de l'excès d'eau en début d'année, les rendements sont décevants pour les cultures d'hiver (colza, triticale, blé tendre, orge d'hiver) ; ils sont proches de la moyenne quinquennale pour les cultures d'été (maïs grain, tournesol) (*figures 1 et 2*). L'offre en repli, tant française que mondiale, et la demande présente, influent à la hausse sur les cours du blé et du maïs.

En pommes et en poires, la fin de campagne 2017-2018 est dynamique et les cours soutenus. Le début de campagne 2018-2019 est plus laborieux.

Le manque de luminosité et la pluviométrie importante du 1^{er} semestre, puis la canicule estivale, affectent les mises en production et les récoltes légumières. Le bilan reste satisfaisant en termes de prix au regard de la moyenne quinquennale. Toutefois, pour la tomate, la campagne est morose et le marché instable.

En viticulture, après deux années noires liées au gel, la bonne qualité des cépages et les rendements élevés permettent de redresser des stocks au plus bas.

Baisse de la collecte de lait conventionnel

Compte tenu des fourrages de qualité et des prix rémunérateurs, la collecte régionale de lait de vache garde, en début d'année, son dynamisme amorcé fin 2017. Mais la baisse du cheptel, conséquence d'un afflux de mises à la réforme, l'entrée plus tardive en production des génisses et une sortie des vaches au pâturage retardée par les conditions météorologiques, émoissent cette vitalité. Sur l'année, la collecte laitière régionale baisse de 1 %, avec un prix moyen en augmentation

de 1 % (*figure 3*). Du fait des nombreuses conversions depuis 2015, la collecte en lait biologique progresse fortement (+ 25 %), et représente 5 % de la collecte régionale en 2018. Sous l'effet d'une production mondiale accrue et d'une demande soutenue, le prix du beurre reste ferme mais moins élevé qu'en début d'année. Celui de la poudre de lait se redresse et repasse au-dessus du prix d'intervention.

Viande bovine : un marché des vaches impactant la filière

Les abattages de vaches se poursuivent à un rythme soutenu, à la fois pour les vaches allaitantes et pour les vaches laitières. Le volume d'animaux abattus influe sur les prix, avec des cotations en deçà de celles de 2017. Le marché des jeunes bovins est dissymétrique, avec des cours peu favorables pour les races à viande et des cotations plus proches des moyennes en mâles issus de la filière laitière. La baisse des ventes vers la Grèce et l'Italie crée un engorgement du marché et des retards d'abattages. Les volumes régionaux de bovins mâles abattus déclinent de nouveau. En veaux de boucherie, le marché est équilibré en début d'année. Mais face à une demande peu dynamique et une production européenne abondante, l'année se termine avec des cours moyens et des abattages régionaux en recul.

Porc : l'abondance de l'offre crée des tensions sur les prix

L'embellie du 1^{er} semestre 2017 incite des pays européens (Espagne, Pologne) à développer leurs cheptels, engendrant, en 2018, une production abondante. Ainsi, au 1^{er} semestre, le recul des ventes vers la Chine, suite à l'augmentation de ses capacités de production, et la concurrence

exacerbée du Brésil, du Canada et des États-Unis, aux prix compétitifs, pèsent sur les exportations européennes, notamment françaises, en Asie.

Avec une consommation intérieure en berne, les cours se tassent. Au 2nd semestre, le marché retrouve de la vitalité à l'export. Confrontée aux conflits commerciaux avec les États-Unis et à la peste porcine africaine, nécessitant des mesures d'abattages préventifs, la Chine intensifie ses achats. Au final, les volumes d'abattages régionaux progressent de 1 %. Cependant, avec des cours inférieurs de 11 % en moyenne à ceux de 2017 (*figure 4*), et un prix de l'aliment en hausse de 9 %, la marge des éleveurs se replie.

Le marché de l'œuf reste porteur

Après avoir flambé pendant l'hiver 2017, lors de la crise du fipronil, les cours de l'œuf sont en repli, mais restent fermes, notamment au dernier trimestre. Les achats des ménages sont soutenus, avec une préférence pour les œufs biologiques et de plein air.

Les abattages régionaux de poulets sont en baisse suite à la fermeture en mai d'un abattoir vendéen spécialisé dans le poulet export. Ceux des dindes se redressent, et ceux des canards varient peu. Les prix de l'aliment et les prix à la production des volailles sont en hausse. Les volumes abattus en lapins continuent de régresser, avec une consommation toujours en berne.

En 2018, la moyenne annuelle de l'indice du prix d'achat des moyens agricoles augmente de 5 %, portée par la hausse des prix de l'énergie, des engrais et de l'alimentation animale (*figure 5*). ■

Pour en savoir plus

- « Bilan de l'année agricole 2018 », Draaf des Pays de la Loire, mars 2019.

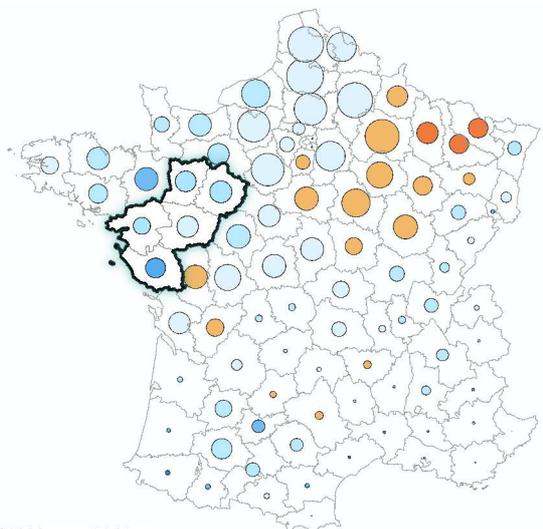
1 Grandes cultures : surfaces, rendements et productions dans les Pays de la Loire en 2018 et évolutions

	Surface (en ha)	Évolution par rapport à la moyenne 2013-2017 (en %)	Rendement (en q/ha)	Évolution par rapport à la moyenne 2013-2017 (en %)	Production (en milliers de quintaux)	Évolution par rapport à la moyenne 2013-2017 (en %)
Céréales (674 935 ha) dont :						
Blé tendre	387 755	0	62	-10	24 041	-10
Orge d'hiver	63 030	-3	60	-8	3 782	-11
Orge de printemps	3 790	-38	49	-8	186	-43
Triticale	32 390	-28	51	-12	1 652	-37
Blé dur	31 110	5	64	3	1 991	9
Avoine	5 800	7	50	-11	290	-4
Maïs grain	119 590	-14	90	3	10 763	-11
Oléoprotéagineux (142 880 ha) dont :						
Colza	92 725	35	26	-24	2 411	3
Tournesol	29 775	-1	26	0	774	-1
Pois protéagineux	9 925	8	38	0	377	8
Maïs fourrage	266 530	-3	120	-2	31 984	-6

Cultures d'hiver : blé tendre, orge d'hiver, triticale, blé dur, avoine, colza, pois protéagineux d'hiver.
Cultures d'été : maïs grain, tournesol, maïs fourrage.

Sources : Agreste, Statistique agricole annuelle provisoire ; FranceAgriMer Pays de la Loire.

2 Production de blé tendre et évolution du rendement (en milliers de quintaux et %)

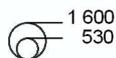


© IGN-Insee 2019

Évolution du rendement 2018/2017 (en %) :

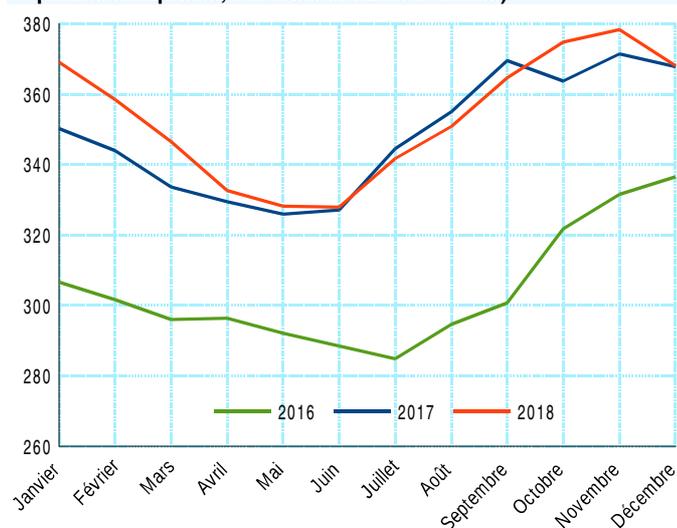
- 12 et plus
- de 0 à moins de 12
- de -7 à moins de 0
- de -15 à moins de -7
- de -23 à moins de -15
- moins de -23

Production de blé tendre (1000 t) :



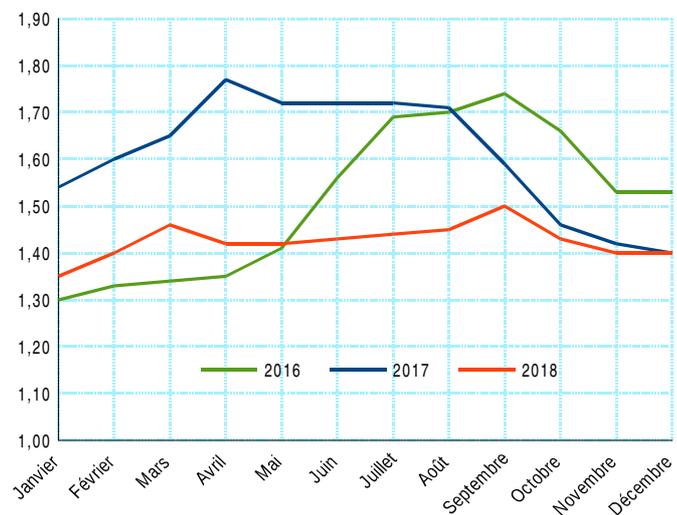
Source : Agreste, Statistique agricole annuelle 2017, Conjoncture 2018.

3 Prix du lait de vache dans les Pays de la Loire (en euros/1000L, primes comprises, retenues et taxes déduites)



Source : Enquête Mensuelle Laitière SSP - FranceAgriMer.

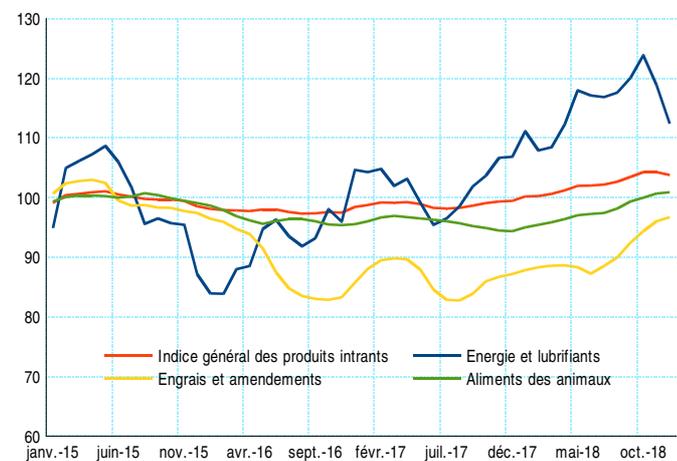
4 Cotation régionale des porcs charcutiers (en euros/kg de carcasse)



Note : taux de muscle des pièces d'au moins 60 %.

Source : Cotation FranceAgriMer - Région Ouest (commission de Nantes).

5 Prix des intrants (base 100 en 2015)



Note : l'indice moyen de l'année 2015 est égale à 100.

Sources : Insee ; Agreste.

Définitions

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

CAF / FAB

Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire. Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire, frais de transport jusqu'au passage en douane inclus.

Catégories de demandeurs d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômage partiel / Activité partielle

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Chômeur (BIT)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;

- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé à partir de l'enquête emploi en continu.

Remarque : Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. La durée de formation en CFA ou en établissement de formation varie selon les qualifications préparées mais elle doit être au minimum de 400 heures par an en moyenne.

La durée du contrat varie de 6 mois à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée, et peut être étendue à 4 ans si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé ou s'il est inscrit sur la liste officielle des sportifs de haut niveau.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage, ainsi que les jeunes de 15 ans s'ils ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et, depuis le 1^{er} janvier 2019, les jeunes de 26 à 29 ans révolus. Pour les moins de 26 ans, la rémunération minimale est comprise entre 25 et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge de l'apprenti et l'année d'exécution du contrat. Les plus de 26 ans sont rémunérés, au minimum, au niveau du Smic ou du minimum conventionnel (le plus élevé des deux). Les apprentis sont totalement ou partiellement exonérés de cotisations salariales, selon que leur rémunération est inférieure ou égale à 79 % du Smic.

Tout employeur, du secteur privé ou public, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment.

L'employeur est totalement ou partiellement exonéré de cotisations sociales sur le salaire des apprentis, selon les caractéristiques de l'entreprise. Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2019, l'employeur perçoit différentes aides pour l'embauche d'un apprenti, sous forme de prime forfaitaire ou de crédit d'impôt, selon la taille de l'entreprise, l'âge de l'apprenti et le niveau de formation préparé. Pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2019, une aide unique à l'apprentissage est versée aux employeurs du secteur privé de moins de 250 salariés pour l'emploi d'un apprenti préparant un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat. Cette aide est égale à 4 125 euros la 1^{re} année du contrat, 2 000 euros la 2^e année et 1 200 euros la 3^e année.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Il s'agit d'un contrat de travail du secteur privé, en alternance, à durée déterminée ou indéterminée et incluant une action de professionnalisation.

Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois ou 36 mois, respectivement par accord collectif de branche ou selon les caractéristiques du salarié. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Avant le 1^{er} janvier 2019, un contrat conclu avec un demandeur d'emploi âgé d'au moins 45 ans ou entre un jeune de 16 à 25 ans et un groupement d'employeurs, ouvrait droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline en deux volets :

1) le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales. Depuis 2018, il est autorisé uniquement dans les départements d'outre-mer (DOM) ou pour les contrats exclusivement financés par les conseils départementaux dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens (CAOM).

2) le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales. En 2018, les CUI-CAE ont été remplacés par les Parcours emploi compétences (PEC).

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière). Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche

pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)

L'enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) est réalisée par l'Insee dans le cadre d'un partenariat avec la direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme. Elle a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans ces établissements et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Réalisée chaque mois depuis 2009, elle couvre un échantillon de 2 800 établissements implantés en France métropolitaine, notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtel), les villages vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée par l'Insee dans le cadre d'un partenariat avec la direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme. Elle permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 6 700 établissements de tourisme classés (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) ou non classés de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 12 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est réalisée par l'Insee dans le cadre d'un partenariat avec la direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme. Elle permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air en volume et en termes de structure de la clientèle (origine géographique). Elle assure en outre une connaissance exhaustive du parc. Réalisée de mai à septembre chaque année depuis 1981, elle couvre un échantillon de 6 100 terrains de camping (sur 7 500), offrant au moins un emplacement de passage, classés de 1 à 5 étoiles situés en France métropolitaine. Le mois d'avril est enquêté dans les campings depuis 2017, les données d'avril 2010 à 2016 ont été estimées.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire Sirene.

Entreprises individuelles classiques

Les entreprises individuelles classiques désignent les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs.

Estimations d'emploi localisées

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Depuis 2009, le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Garantie jeunes

La Garantie jeunes permet au jeune bénéficiaire de s'inscrire pendant 1 an dans un parcours d'accompagnement actif d'insertion professionnelle et sociale, encadré par un conseiller de Mission locale. Tous deux vont construire un parcours personnalisé alternant accompagnement collectif (en groupe d'une quinzaine de personnes) et expériences professionnelles multiples : stages, immersions, formations, etc. La démarche s'appuie sur l'identification et la valorisation des points forts et des compétences du jeune, acquises dans les actions, y compris non professionnelles (sport, culture), et transférables aux situations professionnelles.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les

équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire). Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé ou mis en chantier

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Low cost

Une compagnie aérienne à bas prix (low cost) est une compagnie aérienne qui, à la suite de l'abolition des règles limitant la concurrence, à partir de 1978 aux États-Unis, plus tard sur d'autres continents, s'est positionnée sur le créneau commercial du transport aérien à moindre prix en limitant ou en supprimant les services annexes au sol et en vol.

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier

2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis, la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

Nomenclature agrégée / NA, 2008

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2. Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse. Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de non résident et la notion de nationalité.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel de revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} avril 2018, cela correspond à un montant de 484,82 euros.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Ceux-ci sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand, et dans le cadre de CUI-CIE dans les DOM ou par les conseils départementaux sous certaines conditions (*voir définition du CUI-CIE*).

L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois.

Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 60 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du préfet de région.

PTAC

En France, le poids total autorisé en charge (PTC puis PTAC) est la masse maximale autorisée pour un véhicule routier, tel que spécifié dans le code de la route.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Saison touristique

Couvre les mois d'avril à septembre pour la saison d'été et les mois de décembre à mars pour la saison d'hiver.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Société

Une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires ; elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les sociétés exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques ; les plus fréquentes sont :

- la Société à responsabilité limitée (SARL), société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la Société Anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
- la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme, etc.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT (actifs occupés et chômeurs).

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres ou emplacements occupés et le nombre de chambres ou emplacements offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres ou emplacements occupés au nombre de chambres ou emplacements total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

Contribution Banque de France
Direccte des Pays de la Loire
Douane
Draaf des Pays de la Loire
Dreal des Pays de la Loire

Directeur de publication Pascal Seguin

Rédactrice en chef Anne-Gaël Mocaer

Pilotage Nathalie Cloarec
Isabelle Delhomme
Anne-Gaël Mocaer

Auteurs David Amonou
Céline Cassel
Guillaume Coutard
Éric Craipeau
Isabelle Delhomme
Denis Douillard
Olivier Jean
Delphine Legendre
Bruno Patier
Philippe Saurigny
Maël Theulière

Bureau de presse Bureau de presse de l'Insee des Pays de la Loire
Tél : 02 40 41 75 89
Courriel : bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr

© Insee 2019

Insee Conjoncture

Pays de la Loire

Bilan économique 2018

Une croissance solide dans les Pays de la Loire malgré le ralentissement national

En 2018, la croissance française ralentit en volume : + 1,7 % après + 2,3 % en 2017. L'emploi salarié progresse dans les Pays de la Loire (+ 0,9 %), davantage qu'au niveau national (+ 0,6 %). Toutefois, il ralentit après deux années très dynamiques. En 2018, la région crée 12 400 emplois salariés, contre 31 000 en 2017. L'industrie conforte son rôle moteur dans l'économie des Pays de la Loire. L'emploi salarié industriel progresse de 1,6 %, poursuivant son dynamisme de 2017. En 2018, activité et emploi progressent dans la construction. Toutefois, cette augmentation ralentit. Le tertiaire marchand reste bien orienté malgré l'intérim en berne. Après une nette baisse en 2017, le taux de chômage recule de nouveau en 2018 dans les Pays de la Loire. Il s'établit à 7,2 %, niveau le plus bas depuis la crise de 2008.

Conjoncture n° 25
Juin 2019

ISSN 2416-8807

Insee Pays de la Loire

105, rue des Français Libres
BP 67401
44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :

Pascal Seguin

Rédactrice en chef :

Anne-Gaël Mocaer

© Insee 2019

